

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

Elhadi Mohammed DIDI

**Directeur de recherche :
M. Jean FONTVIEILLE**

LES BIBLIOTHEQUES ALGERIENNES :

PASSE, PRESENT ET PERSPECTIVES

Contribution à l'histoire culturelle de l'Algérie



Note de synthèse pour le Diplôme Supérieur de Bibliothécaire.

Année 1975-1976

DEDICACE

A mon ami A. HEBILI,

*dont les qualités personnelles d'intégrité, la foi et l'engagement
m'ont montré ce que devait être l'esprit d'un jeune algérien
désireux de contribuer, même modestement, au service de son
pays, avec toute la lucidité et le désintéressement que requiert
une tâche lourde, certes, mais exaltante.*

Nous tenons à remercier

M. Michel MERLAND, Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques (Lyon), qui a très obligeamment mis à notre disposition sa documentation personnelle et dont les conseils instructifs nous ont grandement aidé.

Notre reconnaissance ira aussi à

M. Jean FONTVIEILLE qui a accepté de diriger notre travail.

PLAN

DEDICACE

INTRODUCTION

I - L'HERITAGE COLONIAL

Inventaire : avant 1962 :

(1) LA B.N. D'ALGER :

(2) LA LECTURE PUBLIQUE :

a - la B.C.P. d'Alger

b - les B.M.

c - La Ligue Française de l'Enseignement

d - Bibliothèque privée

(3) B.U.

(4) BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTIONS

a - Quelques institutions scientifiques et religieuses

b - Les Médersas et leurs bibliothèques

c - La Bibliothèque du Gouvernement Général

(5) L'ACTION "CIVILISATRICE" DES SECTIONS D'ACTION
SPECIALE (S.A.S.).

II - L' ORGANISATION DE L'ARMEE SECRETE (O.A.S.) ET LES
BIBLIOTHEQUES ALGERIENNES.

III - LES BIBLIOTHEQUES ALGERIENNES DEPUIS 1962

(1) LA B.N. D'ALGER

(2) LA LECTURE PUBLIQUE

a - La B. C. M. d'Alger

Treize bibliothèques annexes

b - Les B. M. d'Algérie

c - Les Bibliothèques des collèges et lycées

d - les Bibliothèques des Sociétés Nationales

(3) LES B. U.

LES BIBLIOTHEQUES DES CITES UNIVERSITAIRES

(4) LES MAISONS DE LA CULTURE

(5) PROJET DES MILLE BIBLIOTHEQUES

IV - POLITIQUE ET DIFFUSION DU LIVRE EN ALGERIE :
LE CAS DE LA SOCIETE NATIONALE D'EDITION ET DE
DIFFUSION (S. N. E. D.)

V - LA REVOLUTION CULTURELLE ET LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES
EN ALGERIE

VI - POSSIBILITES DE COOPERATION OFFERTES A L'ALGERIE :

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

"La colonisation a fait reculer la civilisation au lieu de la faire avancer."

Aimé CESAIRE

La bibliothèque algérienne, d'une manière générale, à l'heure actuelle, chevauche sur deux époques : décolonisation et renaissance.

En 1976, malgré les lacunes que nous signalerons au fur et à mesure des occasions, la bibliothèque algérienne s'inscrit encore dans le cadre de décolonisation, processus déclenché au lendemain de l'indépendance du pays, c'est-à-dire le 5 juillet 1962.

Ceci n'est pas une critique, mais une constatation. D'ailleurs, nous verrons que l'héritage colonial en matière de culture était tel qu'il ne pouvait permettre au jeune pays naissant, du double point de vue : culture et bibliothèque, un redressement aussi rapide qu'on l'eût souhaité.

Le premier crime commis contre l'Algérie par la colonisation fut sans contexte le crime contre la langue : négation de la langue et de la civilisation arabe, partie intégrante de la personnalité de l'Algérie, en nous faisant croire qu'avant 1830 rien n'existait de ce point de vue là. C'était là un moyen comme tant d'autres, employé pour légitimer la colonisation et surtout la colonisation du peuplement.

Tous les témoignages et études recueillis sur l'Algérie d'avant 1830 signalent l'existence indubitable d'une culture.

M. Ahmed TALEB IBRAHIMI, actuel Ministre algérien de l'Information et de la Culture, parle à ce propos d'une "culture mnémonique, faite de gloses et de commentaires, pauvres en oeuvres originales, mais culture authentiquement nationale. Sa vertu d'accueil et d'assimilation était quasi inexistante car le pays n'échappait pas à la sclérose qui atteignait l'ensemble du monde musulman. D'où une incapacité à adopter les progrès contemporains et à s'y adapter. Mais c'était une culture qui vivait sur le patrimoine national et utilisait la langue nationale (référence à la langue arabe). Il lui manquait un courant vivifiant, un choc salutaire pour qu'elle reprenne conscience d'elle-même et du monde, pour qu'elle se renouvelle et se développe.

"Vint un courant dévastateur".

La colonisation à ce niveau, fut effectivement un courant d'autant plus dévastateur qu'il s'inscrit dans le XIXe siècle, siècle où furent jouées

"les cartes" de l'ère moderne qui suivit et qui trancha, depuis, entre pays développés (pour la plupart anciennes métropoles coloniales) et pays sous-développés qui, dans leur ensemble, étaient des pays colonisés, jusqu'à ces toutes dernières années.

(Notons au passage qu'aujourd'hui encore cette division du monde subsiste, fondamentale ; seulement, au lieu de se situer entre des métropoles particulières et leurs colonies, elle passe entre le Nord de la planète, surindustrialisée, et le Sud, encore pauvre et dominé, mais de plus en plus indocile !...)

Le cadre ainsi tracé, nous n'avons nullement la prétention de présenter ici un mémoire exhaustif sur la question, car beaucoup trop d'éléments d'appréciation nous ont manqué et nous en sommes heureusement conscients.

Peut-être un lecteur non averti pourra-t-il juger que notre travail s'inspire d'un esprit polémique : telle n'est pas notre intention délibérée ; mais les faits sont ce qu'ils sont et ce n'est pas en faisant semblant de les ignorer qu'on les empêche d'avoir existé ! le colonialisme, en recourant aux procédés les moins avouables, a souillé les drapeaux européens de tant de crimes, a constitué, pour l'entière Humanité une régression, si atroce, qu'on ne peut parler de cette période valablement sans évoquer, par la force des choses, tout le cortège ignominieux qu'il trafne après lui ; et les crimes physiques, les pillages matériels, ne sont pas les pires ! ce ne sont pas, en tout cas, ceux-là que les "indigènes" déplorent le plus amèrement : autrement grave leur apparaît l'entreprise systématique, poursuivie au nom d'un racisme sommaire et arrogant, de nier d'abord, d'annihiler ensuite, la personnalité des individus soumis, la culture des sociétés subjuguées !

On s'en étonnera d'autant moins si l'on sait - et nous tenons à l'affirmer ici, pour dissiper toute équivoque - que l'intéressé qui la raconte inscrit son action dans la bataille culturelle que livre et livrera son pays à travers toutes ses institutions et sa politique, pour le recouvrement de la véritable personnalité algérienne, bafouée, écrasée, reniée par 132 années de colonisation.

Certes, nous sommes passionné, mais seulement pour le service de la vérité.

" Pour transformer les peuples primitifs de nos colonies, pour les rendre le plus possible dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises (...) le moyen le plus sûr c'est de prendre l'indigène dès son enfance, d'obtenir de lui qu'il nous fréquente assidûment et qu'il subisse nos habitudes intellectuelles et morales pendant plusieurs années de suite, en un mot de lui ouvrir des écoles où son esprit se forme à nos intentions. "

*George HARDY : Une conquête morale :
l'enseignement en A.O.F. (A. Colin, 1917)*

1 - L'HERITAGE COLONIAL

Au lendemain de l'indépendance algérienne, l'heure étant aux bilans, on aurait pu croire que parler déjà des bibliothèques était inopportun, voire même déplacé, puisque les blessures d'une guerre révolutionnaire de sept ans et demi, qui laissa plus d'un million et demi de morts sur le Champ d'Honneur, étaient loin, encore d'être cicatrisées. Pourtant, au mois de septembre 1962, c'est-à-dire tout juste deux mois après l'indépendance du pays, qui intervint après 132 ans d'une âpre colonisation, un Plan d'Organisation des Bibliothèques en Algérie était présenté dans le cadre de l'ancien Ministère de l'Education Nationale. L'auteur de ce Plan n'est autre que M. Mahmoud BOUAYED, actuel administrateur général de la Bibliothèque Nationale d'Alger. Le Plan en question sera présenté plus loin dans ses grandes lignes, dans le chapitre sur la réorganisation des bibliothèques en Algérie après 1962.

L'héritage colonial en matière de bibliothèques laisse perplexe, quand nous savons que 94 % de la population autochtone était analphabète et dé-culturée. Elle avait été systématiquement maintenue dans une ignorance épaisse par une colonisation, peu soucieuse d'avoir à gouverner des citoyens, mais désireuse, tout au contraire, de disposer d'esclaves dociles, bien plus portés à la servilité abêtie qu'à la réflexion critique. Même si, à partir de la fin de la première guerre mondiale (1918/1920) l'administration coloniale consentit à accepter quelques algériens au niveau de l'enseignement, ce n'était nullement dans l'intention de former une élite véritable, qui eût introduit un risque de remise en cause de son hégémonie. Il ne s'agissait de rien de plus que de former les quelques cadres subalternes indispensables comme intermédiaires entre l'administration et l'"indigénat" ; en somme, une collection d'exécutants, justement sélectionnés par une série de barrages astucieux, de manière à ce qu'ils soient bien dociles, maléables, incolores (ou mieux, complices). La parole du maréchal Franchet D'ESPERAY, suivant laquelle "le grade, pour l'indigène, n'est pas un droit mais une faveur" pouvait aussi bien s'appliquer dans le civil, si tant est que l'on puisse considérer comme une promotion le fait, en servant plus adéquatement le colon, de se déraciner et de se dépersonnaliser encore plus ! Nous reviendrons plus en détail sur cet aspect dans le chapitre traitant du comportement de l'Organisation de l'Armée Secrète (O. A. S.) à l'endroit des bibliothèques en Algérie.

Les seuls bénéficiaires des services de lecture étaient, bien entendu, les Européens installés dans le pays depuis 132 ans. A leur intention, les structures implantées se présentaient comme suit :

(1) - LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE D'ALGER :

La plus importante du continent africain, la B. N. d'Alger, créée en 1835 par décision du Ministère de la Guerre, se trouve être le plus ancien établissement culturel d'Algérie. Un arrêté en date du 16 août 1848 devait, par la suite, la faire passer du Département Culturel du Ministère de la Guerre à celui de l'Instruction Publique. Son fonds, en 1962, était évalué à environ 500 000 volumes, dont 3500 manuscrits arabes et persans ainsi que 27 000 ouvrages et périodiques de langue arabe. C'est en 1958 que la Bibliothèque Nationale d'Alger s'installa dans les locaux modernes où elle demeure toujours : Avenue du Dr Frantz FANON, surplombant le Palais du Gouvernement et l'Esplanade de l'Afrique. Tour à tour, la B. N. d'Alger fut logée dans une maison domaniale, dans la caserne des Janissaires de Bab-Azoun, dans une maison mauresque et enfin dans le Palais du Dey Mustapha-Pacha, en 1863. Mais les locaux provisoires du Palais du Dey, qui l'avaient accueillie pendant de très nombreuses années (1863-1958), ne correspondaient plus aux exigences d'une bibliothèque moderne importante. La place manquait pour entreposer les livres, les salles de lecture étaient minuscules et sans grand éclairage, le travail paralysé par les dédales des galeries du Palais du dernier souverain algérien. Notons que le nombre des lecteurs inscrits était, au 30 juin 1959, à 5903 alors que les salles de lecture n'offraient que 312 places. Mais, malgré l'exigüité des locaux, cet avant dernier siège avait le mérite de présenter un cadre enchanteur, sinon idéal, pour la lecture, puisqu'il est l'un des plus beaux spécimens de l'art algérien de l'époque ottomane : patio, jet d'eau, mosaïques et architecture du 18e siècle. En ce qui regarde la mission culturelle de la B. N. d'Alger, elle ne pouvait guère être ambitieuse, d'abord parce qu'elle était, peu ou prou, une simple copie de la B. N. parisienne et, en tant que telle, n'avait aucune raison de chercher à se singulariser par des initiatives, mais surtout parce que, la constante de la colonisation française étant l'esprit d'assimilation (ici, d'acculturation), il n'était évidemment pas question qu'on s'employât à recenser ou à mettre en lumière les richesses culturelles du patrimoine local.

(2)- LECTURE PUBLIQUE :a) La Bibliothèque Centrale de Prêt d'Alger :

La Bibliothèque Nationale d'Alger, succursale (au sens d'imitation) de l'originale parisienne, faisait aussi fonction de B. C. P. à partir du 28 décembre 1955, date d'un arrêté ministériel portant création de la B. C. P. d'Alger et l'Administrateur de la B. N. d'Alger en étant le Directeur.

La B. N. d'Alger, avec deux bibliobus, desservait un réseau de 377 petites bibliothèques et dépôts de livres installés, pour la plupart, dans des villages coloniaux, la politique culturelle étant dirigée exclusivement vers la communauté coloniale. Signalons, pour mémoire, que ces petites bibliothèques étaient installées dans les mairies et les dépôts de livres dans des maisons particulières : il n'était donc pas question d'y voir défiler une clientèle indigène.

b) Les Bibliothèques Municipales :

Cinq grandes villes bénéficiaient d'une bibliothèque municipale : Alger, Oran, Constantine, Sétif et Bône (Annaba depuis 1962). Celle d'Alger était de loin la plus importante, avec ses neuf annexes, alors que les quatre autres villes n'en possédaient pas une seule. Quoi de plus "normal", d'ailleurs : n'est-ce pas la philosophie centraliste de la France (tout pour la capitale et les miettes pour la province) ; on devait alors s'attendre que le colonialisme, assimilateur jusque dans ses réflexes, les plus quotidiens, projetât ce schéma sommaire dans les territoires dont il se chargeait généreusement de "promouvoir" la "civilisation" ! Ces cinq bibliothèques totalisaient 150 000 volumes environ ; et cela pour les cinq villes les plus importantes d'Algérie !

c) La Ligue Française de l'Enseignement avait organisé, quant à elle, un réseau de 35 centres de lecture publique dans les lycées et les écoles, qui étaient desservis par deux bibliobus. Leur fonds s'évaluait à 10 000 volumes environ, soigneusement triés sur le volet, de manière à ce qu'en aucun cas ils ne puissent susciter une prise de conscience chez les "indigènes" qui, malgré tout, commençaient à se trouver en nombre non négligeable dans ces établissements.

d) Bibliothèque privée :

Seule la ville de Tlemcen, parmi une vingtaine de villes de moins 100 000 habitants, possédait une bibliothèque, d'ailleurs privée. Cette bibliothèque, "Les Amis du Livre", fut fondée en 1928 et possédait 3000 volumes en 1954, date à laquelle on décida sa fermeture, à cause du déclenchement de la révolution armée.

(3)- BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE :

En 1962, on comptait une seule université algérienne : celle d'Alger. Sa bibliothèque était l'une des plus importantes du Maghreb ; son fonds atteignait presque 600 000 volumes. Toutes les disciplines y étaient représentées et ses collections comprenaient un fonds important de manuscrits orientaux, (qualitativement parlant car ce fonds, effectivement, n'occupait qu'un pan de mur assez réduit). La B. U. recevait 1275 collections de revues périodiques de divers pays. La B. U. d'Alger a été fondée à la suite de la loi du 20 décembre 1879, relative à l'Enseignement Supérieur en Algérie. Mais c'est la loi du 30 décembre 1909 portant réorganisation de l'Enseignement Supérieur en Algérie, qui conféra à l'Université d'Alger son statut d'Université et à sa Bibliothèque une reconnaissance officielle des pouvoirs publics français. Comme la B. N. d'Alger, elle occupa divers locaux : après avoir occupé un local bien restreint au 1er étage du n° 15 au Passage Malakoff ; elle émigra le 13 mars 1884 rue Henri-Martin pour s'installer dans les locaux précédemment occupés par les bureaux de l'Académie. C'est le 28 janvier 1888 que la B. U. s'installa définitivement dans la partie centrale du bâtiment de l'Université, là où elle demeure toujours.

A titre de curiosité, notons que pour l'année 1961, 50 000 volumes environ avaient été communiqués, dont 15 000 prêtés à domicile à 75 000 lecteurs (alors que l'Université d'Alger ne recevait, cette même année, qu'un peu plus de 500 étudiants algériens, quelques autres étant dispersés dans les universités françaises métropolitaines). Dans la statistique des volumes communiqués, les ouvrages "usuels" ne sont pas compris, puisque mis à la libre disposition des lecteurs. On peut voir à travers ces chiffres, très révélateurs d'ailleurs, que cette bibliothèque jouait un rôle très important au Maghreb à ce moment, alors même que seulement 6 % de l'effectif des étudiants étaient autochtones ; autochtones d'ailleurs soigneusement sélectionnés en fonction de leur malléabilité et des preuves de loyalisme que leurs parents avaient données au colonialisme français.

(4) - BIBLIOTHEQUES D'INSTITUTIONS :

a) Quelques institutions scientifiques et religieuses avaient des bibliothèques, mais sans grande importance. La plupart des recherches scientifiques post-universitaires, en effet, se faisaient en métropole. Encore faut-il savoir, quand nous parlons d'institutions religieuses, qu'il s'agit des églises et synagogues, les bibliothèques des mosquées, depuis 1830, ayant eu largement le temps d'être débarrassées de tous leurs précieux manuscrits arabes, au profit des bibliothèques françaises, jugées, mieux à même, sans doute, d'apprécier cet "art exotique" ! Au demeurant, qu'en auraient-elles fait, puisque tout ce qui rappelait de près ou de loin la culture arabe, la spiritualité islamique, était méthodiquement proscrite et pourchassée par le colonialisme et que, dans ces conditions, les documents s'y rapportant ne pouvaient alimenter aucune vie intellectuelle ?

b) Les Médersas et leurs bibliothèques

"Actuellement, le nombre de djamas ou de zaouias (établissements religieux) dans lesquelles on enseigne autre chose que le Coran appris par coeur est extrêmement restreint. Il semble qu'il diminue chaque jour."

Travaux du Congrès de l'Afrique du Nord (publiés à Paris en 1909).

Le 14 avril 1931, à l'occasion du Congrès International d'Alger sur la lecture publique, M. Henri LEMAITRE, alors Secrétaire général du Congrès, lors de la séance d'ouverture, déclarait sans ménagement ni masque : "... à côté des bibliothèques pour Européens, il faut des bibliothèques pour les Arabes..." Lors de ce même congrès, M. Mario ROUSTAN, alors Ministre de l'Instruction Publique française, reconnaissant tout de même que l'Algérie étant : "... un pays neuf qui se prête mieux à une vaste expérience...", déclarait que dans ce même pays "... les bibliothèques répondent à un triple besoin : compléter l'enseignement donné dans les écoles ; permettre aux colons d'origine étrangère d'acquérir une meilleure connaissance de notre parler et de notre littérature ; donner à l'indigène non seulement un aperçu de notre culture, mais la fierté de la sienne..." (?)

Pour cela, on créa des médersas (mot qui signifie en arabe : école) avec des bibliothèques pour Arabes dans l'intention de, nous dit M. Alfred BEL, directeur de la médersa de Tlemcen, toujours lors de ce Congrès, "former des corps de fonctionnaires indigènes mulsumans, capables de comprendre l'administration française et ses méthodes, et de seconder utilement la France, dans ce pays, pour amener les indigènes à une collaboration confiante avec elle, dans l'oeuvre entreprise." Peut-on plus clairement définir la philosophie coloniale d'acculturation ! ?...

C'est en 1850 que l'on créa trois médersas en Algérie : à Médéa, Constantine et Tlemcen. M. Alfred BEL reconnaissait à ce propos que "La France (...) ne fit que reprendre une ancienne tradition des souverains mulsumans de la Berbérie (XIIIe - XIVe siècle) qui eux-mêmes s'étaient inspirés des fondations analogues faites dans l'Orient mulsuman dès le XIe-XIIe siècle de notre ère." Après cet aveu, nous dira-t-on encore qu'à la veille de la colonisation il n'existait rien en Algérie, en matière de bibliothèques!?

En 1855, Médéa fut évincée au profit de Blida, qui subit le même sort en 1859, pour voir cette médersa se fixer définitivement à Alger.

Chacune de ces trois médersas (Alger, Constantine, Tlemcen) avait sa bibliothèque arabe : l'importance de chacune d'elles n'est que relative, puisque "le nombre des ouvrages, tant arabes que français ou écrits dans une langue européenne, peut-être évalué de 1200 à 1800."

Tandis que la bibliothèque de Constantine ne possédait aucun manuscrit arabe en 1931, celle d'Alger en possédait 30 et celle de Tlemcen 110. Les manuscrits arabes d'Alger ne présentaient d'ailleurs pas beaucoup d'intérêt car "... ce sont des copies d'ouvrages didactiques, tous publiés et qui se trouvent dans le commerce.", déclare encore M. Alfred BEL.

Pourtant, M. DOURNON, directeur de la médersa de Constantine en 1931, reconnaissait dans un rapport transmis à M. BEL pour communication au Congrès d'Alger que : "Les bibliothèques d'Algérie ne sont que les faibles images de celles qui avaient existé il y a quelques siècles. A Bône même (aujourd'hui Annaba), dit-on il y avait dans la famille du Languèche (...) une bibliothèque qui comptait plusieurs milliers de volumes, dont plus de trois cents avaient pour auteur ELBÔNI, savant d'origine bônoise. Ce dernier aurait été lui-même bibliophile. Mais on ne trouve aucune trace ni de sa bibliothèque, ni de ses ouvrages, qui ont été dispersés un peu partout."

En vérité, à la question de savoir où étaient passés tous ces manuscrits que signale M. DOURNON, il nous est bien difficile de répondre, vu que nous nous sommes heurtés à un étrange silence qui régnait dans les manuels d'Histoire de la période coloniale, jusqu'au jour où le hasard nous fit découvrir la communication faite par Gabriel ESQUER, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger en 1931, lors du Congrès

d'Alger, et qui, retraçant l'historique de la B. N. dont il avait la charge, déclarait que c'est "une décision du Ministre de la Guerre, en date du 13 octobre 1835, chargea Adrien BERBRUGGER de la formation et de la conservation d'une bibliothèque à Alger". Plus loin encore, il ajoutait que "les premiers fonds (il s'agit de la B. N. d'Alger) furent constitués avec les manuscrits que BERBRUGGER, à la suite des colonnes françaises, avait recueillis à Mascara (1835), à Tlemcem, à Médéa (1836), à Constantine (1837) ".

Pour donner un peu plus de piquant et sans doute d'exotisme à sa communication, il ajoutait un fait réel qui arriva à une partie de ces manuscrits "ramassés" par BERBRUGGER.

"A Mascara, il parvient à rassembler bon nombre de manuscrits arabes. Il les enferme dans une malle et obtient de l'intendance "qu'un chameau soit affecté au transfert du précieux bagage, auquel on ajoute cependant une caisse de biscuits, pour que le pabulum corporis fasse équilibre au pabulum animi". Malheureusement, au passage d'Aïn-K'bira "pente glaiseuse, au milieu du brouillard, de la grêle, de la pluie, l'animal tomba dans un précipice avec sa charge et se tua". Personne ne se risqua à descendre dans la fange et les manuscrits furent perdus.

" On ne s'appitoya nullement sur les livres, remarque BERBRUGGER, la caisse de biscuits eut seule une oraison funèbre".

(Lettre à CHAMPOLLION-FIGEAC, en date du 15 février 1836).

Il ressort donc de ce qui précède que l'action coloniale dans le domaine des bibliothèques de médersas se réduisit à peu de choses, du fait même des objectifs limités et très spéciaux que le système assignait à ces institutions. Heureusement, au moment où se tenait le fameux Congrès dont il a été question, il se trouve que la Nahda (mot qui signifie en arabe : renaissance, ainsi que réveil) commençait à prendre une certaine consistance dans le monde musulman méditerranéen.

En effet, à l'heure où les Français d'Algérie s'apprêtaient à fêter le centenaire de la conquête du pays, centenaire qui devait irrémédiablement -pensait-on - faire de l'Algérie le prolongement de la France, quelques lettrés algériens, au contact de penseurs du monde arabo-islamique, installés pour la plupart en Egypte, pays où la Nahda prit corps, revinrent en Algérie pour remettre en cause les dernières touches qui devaient parachever à jamais, croyait-on "la conquête morale des indigènes". Le moment, certes, pouvait paraître bien mal choisi pour manifester un désir de re-culturation, de re-sourcement arabo-islamique, le slogan dominant de l'époque, pour la France coloniale, étant "La France, de Dunkerque à Tamanrasset". Cependant, avec une audace proprement incroyable pour l'époque, quelques penseurs osèrent troubler la belle sérénité des colons, en lançant dans la mare un pavé, créant des remous dont on était loin d'évaluer les conséquences, puisqu'ils devaient constituer les prémices de la lutte libératrice et jeter les bases culturelles de l'Algérie actuelle.

Que proposaient-ils en effet ?

Au début, ils s'opposèrent principalement aux marabouts, sorte de clergé mulsuman, obscurantiste et rétrograde, tenant d'un Islam dévoyé et corrompu par des siècles d'ignorance, et qui s'opposait, par conséquent, à tout effort pour retrouver l'esprit originel et authentique de la doctrine. Qui plus est, ces marabouts étaient les plus zélés collaborateurs de l'ordre colonial, et pour cause : n'avaient-ils pas été choisis ou même suscités par lui, précisément en fonction de leur docilité vénale ! Les réformistes se rassemblaient autour des savants Abd Al-Hamid IBN BADIS et Bachir IBRAHIMI (père de l'actuel Ministre algérien de la Culture et de l'Information, dont nous aurons maintes fois l'occasion de parler) Ils créèrent l'Association des Ulémas (savants) Musulmans Algériens. Ces derniers réagirent vigoureusement contre la politique de francisation totale en créant partout des écoles d'enseignement de l'Arabe. Ces "médersas" doivent être distinguées des médersas officielles coloniales dont il a déjà été fait mention. La création de ces médersas était sous-tendue par une philosophie très bien résumée dans la trilogie devenue célèbre "l'Arabe est ma langue, l'Islam ma religion, l'Algérie ma patrie". Une telle devise, on le conçoit aisément, ne pouvait qu'éveiller un écho sympathique et même enthousiaste au sein d'un peuple qui, monobstant les efforts de la colonisation, n'avait rien oublié de sa substance véritable. Aussi vit-on rapidement surgir partout de ces médersas, avec le concours d'un public algérien qui tenait réellement à participer à cet effort de restauration, qui en fournissant des manuscrits pour constituer un premier fonds de bibliothèques, qui en donnant de l'argent ; les plus démunis, même, qui ne possédaient ni livres ni espèces sonnantes et trébuchantes, ne voulaient pas être en reste et s'associaient au mouvement par des dons en nature, céréales ou autres.

Les chefs de file du mouvement réformiste quant à eux, devant cette prolifération d'écoles, se transformaient plus ou moins en "inspecteurs d'académie" et s'attachaient à vérifier, de place en place, la qualité technique et la tenue morale des enseignants, qui, dès la première heure, avaient apporté une contribution essentielle - d'autant plus appréciée que les compétences - en mettant à la disposition du peuple leur savoir. Prenant le contre-pied des efforts de francisation autoritaire que symbolisait, notamment, le fameux Congrès d'Alger sur la lecture publique, les réformistes musulmans algériens, à la même date, lançaient des journaux en Arabe. Le colonialisme, évidemment, ne pouvait tolérer un tel crime de lèse-majesté ; aussi, dès 1933, la publication de ces journaux "rédigés en langue étrangère" (l'Arabe étant assimilée à une langue étrangère) fut-elle interdite ! cette interdiction devait recevoir en 1935 la bénédiction du Conseil d'Etat de la République Française qui n'allait pas, on s'en doute, désavouer les colons d'Algérie.

Quelques temps plus tard, au fur et à mesure des opportunités le colonialisme décida la fermeture de presque toutes les médersas et la dispersion de leurs bibliothèques. Les quelques médersas qui furent tolérées, malgré tout, firent l'objet d'une étroite surveillance ; jusqu'au jour, en 1954, où les parachutistes jugèrent astucieux et commode d'y établir leurs Q. G. (attitude bien significative, soit dit en passant...)

C'est cette situation que décrit fort pertinemment M. Ahmed TALEB IBRAHIMI, quand il dit : "... Son oeuvre (du colonialisme) de dépersonnalisation s'est traduite par la fermeture des mosquées et écoles qui prodiguaient l'enseignement en arabe. Les zaouias ont été détruites en tant que foyers de culture et de résistance, et on a transformé celles qui se sont maintenues en foyers de collaboration, tout en y limitant l'enseignement à la lecture du Coran."

c) La Bibliothèque du Gouvernement Général : composée de 25 000 volumes, cette bibliothèque était réservée en exclusivité aux fonctionnaires de cette administration. Notons au passage que depuis 1962, les structures de cette bibliothèque accueillent les Archives Nationales qui demeurent toutefois, séparées du réseau général des bibliothèques, implanté depuis l'indépendance.

5 - L'ACTION "CIVILISATRICE" DES SECTIONS D'ACTION SPECIALE (S.A.S.)

Enfin, pour être à peu près complet, nous devons signaler que la révolution armée ayant enfin attirée l'attention du colonisateur sur l'existence des "indigènes", il comprit la nécessité psychologique et politiquement "payante", pensait-il, de contrer l'action éducative menée, depuis le début, par le Front de Libération Nationale (F.L.N.). A cet effet, on forma les S.A.S., chargées en plus de leur tâche "hygiénique", de la formation psychologique des masses algériennes. Dans le cadre d'un enseignement plus ou moins général, les S.A.S. distribuaient des livres, choisis aussi inoffensifs que possible. Mais il faut reconnaître que si ces mini-bibliothèques faisaient partie du cahier des charges (en tant que tentative d'action psychologique), les appelés français, pas plus que les "indigènes" dont ils avaient la charge ne déployaient pas un zèle immodéré dans leur exploitation.

II - L'ORGANISATION DE L'ARMÉE SECRÈTE (O.A.S.) ET LES BIBLIOTHÈQUES ALGÉRIENNES

"Le 7 juin (1962) un panache de fumée couronna Alger. La bibliothèque de l'Université venait de sauter. 600 000 livres brûlaient(...) On n'allait quand même pas leur laisser "notre" culture et "notre" science ! ..."

Yves COURRIERE - La guerre d'Algérie : Les Feux du désespoir. (La Fin d'un Empire), tome 4 : Editions Fayard, 1971, p. 637.

Une telle information se passerait de commentaires, puisque très explicite, si elle n'intervenait pas au coeur même du débat en ce qui concerne l'héritage colonial en matière de bibliothèques.

Dans notre premier chapitre, nous avons essayé de donner un aperçu général des bibliothèques en Algérie durant la colonisation et nous avons vu, en fin, de quel esprit elles participaient. Mais l'histoire de cet héritage serait incomplète si l'on passait sous silence l'action de l'Organisation de l'Armée Secrète, plus connue sous son triste sigle : O.A.S., et qui n'est que l'émanation logique d'une mentalité coloniale, en matière de culture, qui régna, hélas, en maîtresse absolue durant 132 années !

Que s'est-il donc passé au juste, en Algérie, au printemps 1962, deux mois avant la proclamation de l'indépendance algérienne ? Dans les soubresauts de l'agonie, où l'on ne songe plus à préserver même son quant à soi, le colonialisme révélait enfin la véritable conception qu'il avait de sa "mission civilisatrice" : dans une chaleur de rage communicative, il incendia la B. U. d'Alger. 600 000 volumes partirent ainsi, soit dans la fumée, soit dans les flots d'eau déversée par les pompiers. Les livres que l'on tenta de récupérer par la suite, furent dans leur grande majorité inutilisables. De la salle de lecture totalement ravagée ne restaient que les hauts murs suyyés et les arches béantes. Tous les manuscrits orientaux avaient disparu dans la tourmente. Certains exemplaires étaient uniques au monde. Les équipes de pompiers dépêchées sur les lieux furent maintenues jusqu'au 9 juin 1962, de par l'importance du sinistre : quatorze millions de dollars de dégâts (cf. tract du C. I. R. B. U. A.), tel fut le cadeau que l'O.A.S. laissait à la république algérienne naissante !

L'attentat du 7.06.1962 faisait d'ailleurs suite à une première tentative de destruction qui eut lieu le 17 mai 1962. A ce propos, notons que de nombreux indices permettent de soupçonner une partie du personnel européen de la B. U. d'être à l'origine de ces attentats. En effet, le premier attentat aurait dû être considéré comme un sérieux avertissement de la part de l'organisation terroriste O.A.S., alors que le personnel européen était toujours en place et que l'Université était sous le contrôle de l'armée française pour "assurer une protection plus efficace" (?)

Mais que fit-on, à la suite de cette première tentative ?... La lecture d'un rapport officiel de cette époque n'indique aucune préoccupation de la part du personnel européen ni, singulièrement, de l'armée française.

D'autre part, comment interpréter le fait que le second attentat (celui qui réussit) intervienne entre le 01 et le 15 juin, alors que le personnel européen avait regagné la métropole "appelé en stage à Paris", cependant que l'armée française restait maîtresse du terrain ? ... Simples questions, que nous livrons à la méditation de nos lecteurs et lectrices.

Ainsi donc, 600 000 volumes disparaissaient, privant les futures générations algériennes et étrangères d'une importante documentation.

Le soir même de l'attentat, une "émission-pirate" expliquait les raisons de cet acte inqualifiable : "... ne rien laisser intact de ce que nos pères ont édifié...".

Les réactions furent nombreuses et variées, tandis qu'une solidarité internationale se fit jour, au lendemain de l'attentat.

Sous la plume du journaliste Rémy ROURE, le très pudique Figaro dans son édition du 8. 06. 1962, publiait néanmoins un article intitulé : "Vandales", où il est dit notamment : "... il s'agit d'un acte de folie furieuse, de pur vandalisme, et plus encore d'imbécillité ; Crime contre l'esprit (...). Ce crime qui dépasse tous les autres, devant cette menace de "la terre brûlée", cet assassinat spirituel...".

Aussi, dans le bulletin n° 6 de l'Association France-Algérie, nous pouvons lire, sous la plume de Robert BURON, un des signataires des Accords d'Evian, qui préludèrent d'abord au cessez-le-feu, puis à l'indépendance de l'Algérie : "... ceux qui l'ont brûlé (la B. U. d'Alger) voulurent fermer l'accès de la culture française aux élites algériennes ; par la même, sans doute, ils avouaient la considérer à eux seuls réservée...". Enfin, sur les ondes de la R. T. F. , (Inter-Actualités, du 4. 06. 1964) le Professeur Raymond ARON interviewé par J. P. ELKABACHE, déclarait que :

"Les incendies de bibliothèques ont toujours eu, dans l'Histoire, aux yeux de l'opinion cultivée, une signification exceptionnelle. Brûler des livres est toujours apparu comme un acte particulièrement criminel, comme si on attentait à ce qu'il y a de sacré dans la culture...".

Encore nous bornons-nous à citer trois réactions françaises : à l'étranger, les cris d'indignation furent aussi multipliés et vinrent de tous les horizons intellectuels.

A la suite de la destruction de la B. U. d'Alger, un Comité International pour la reconstruction de la Bibliothèque Universitaire d'Alger (C. I. R. B. U. A.) a été créé, le 21. 12. 1962, avec l'accord du jeune gouvernement algérien. A ce propos, notons l'importante contribution du peuple algérien, qui manifesta un extraordinaire intérêt à la

reconstruction de l'Université et de sa bibliothèque. Les dons en espèces affluèrent de toutes les régions d'Algérie, tandis que l'aide étrangère venait surtout des universités, des bibliothèques, des éditeurs, des Organisations estudiantines, de Fondations, d'Instituts... qui prouvèrent en l'occurrence, que la coopération internationale était possible, et surtout nécessaire et appréciable, dans des cas comme celui que nous étudions. Signalons, pour information, qu'à la fin de l'année 1963 début 1964, la B.N. d'Alger : siège du C.I.R. B. U. A., avait reçu 60 000 volumes, tout juste de 1/10 des pertes, alors que l'aide internationale s'estompait de plus en plus.

Mais la barbarie fasciste ne s'est pas limitée, loin s'en faut, à la destruction de la B. U. d'Alger. Les B. M. d'Alger, d'Oran et de Bône (Annaba depuis 1962) furent durant ce même printemps 1962, à leur tour, plastiquées. Le scénario qui s'en est suivi est facilement imaginable, puisque classique : plafonds, cloisons, tables et chaises, comptoirs, rayonnages et fichiers soufflés par les déflagrations, collections brûlées ou noyées. Inutile d'ajouter que la plupart des annexes de B. M. d'Alger et les maigres bibliothèques d'institutions furent dévastées et leur contenu volatilisé.

Seule, toutefois, la B.N. d'Alger fut épargnée de la frénésie destructive qui animait l'O. A. S.. On s'était dit, sans doute, que tout de même, on ne pouvait pas se mettre toute l'opinion internationale à dos.

Il faut noter aussi que, sous prétexte de mettre à l'abri une partie précieuse du patrimoine culturel algérien, les autorités françaises avait jugé utile de le transférer en métropole. C'est ainsi que les Archives d'Aix-en-Provence et mêmes certaines bibliothèques privées en France, s'enrichirent de documents rarissimes. Les autorités algériennes, depuis 1962, n'ont jamais cessé de réclamer la restitution de ces richesses culturelles, qui leur reviennent de droit. Mais vainement, ou peu s'en faut. De sorte qu'à l'heure actuelle encore, quatorze ans après la date de l'indépendance, les intellectuels algériens sont encore tributaires d'une autre façon, de l'ex-colonisateur. Il semble bien, par conséquent, que cette forme de néocolonialisme culturel soit poursuivie délibérément : tous les moyens, décidément, et jusqu'aux plus mesquins, sont utilisés, pour maintenir constante l'aliénation culturelle du Tiers-Monde (car, ce "traitement de faveur" n'est pas réservé, cela va de soi, à la seule Algérie, encore qu'il soit là, particulièrement facile à déceler, vue l'importance du patrimoine sequestré en France).

C'est donc dans une désastreuse situation que l'Algérie s'ouvrit à la connaissance universelle, au monde contemporain.

" Les témoignages sont formels. En 1830, tous les Algériens savaient lire, écrire et compter, "et la plupart des vainqueurs, (...), avaient moins d'instruction que les vaincus". Les Algériens sont beaucoup plus cultivés qu'on ne croit, notre Campbell en 1835. A notre arrivée, il y avait plus de cent écoles primaires à Alger, 86 à Constantine, 50 à Tlemcen. Alger et Constantine avaient chacune six à sept collèges secondaires, et l'Algérie était dotée de dix zaouia (universités). Chaque village ou groupe de hameaux avait son école. Notre occupation leur porta un coup irréparable. Du moins, les avions-nous remplacées ? Mgr DUPUCH nous répond, en déplorant qu'en 1840 il n'ait pas trouvé que deux ou trois instituteurs pour toute la province d'Alger. En 1880, on ne trouvait encore que treize (je dis bien treize) écoles franco-arabes pour toute l'Algérie." Nous avons, dit notre grand orientaliste Georges MARÇAIS, gaspillé l'héritage musulman à plaisir. " >

Michel HABART

Histoire d'un parjure, pp 137-138
Editions de Minuit, 1960.

III - LES BIBLIOTHEQUES ALGERIENNES DEPUIS 1962 :

Pour la clarté de ce chapitre, au départ, un postulat s'impose :

La bibliothèque, d'une manière générale, n'est pas un organisme extrinsèque à la sphère idéologique et au développement social. Elle n'est jamais neutre ; soit qu'elle s'intègre à un processus de développement soit qu'elle serve de soporifique culturel pour une politique anti-sociale.

Une foule de définitions font de la bibliothèque une collection organisée ; tout reposant pour l'essentiel, sur l'organisation et par conséquent, sur l'emploi de classifications reconnues universelles. Est-ce là, le plus important ?

Mais alors, que doit être une bibliothèque dans un pays qui, comme l'Algérie, appartient sans conteste, pour simplifier le débat, au bloc des pays du Tiers-Monde, c'est-à-dire à ce bloc où la faim, la maladie, le chômage, l'absence de cadres, l'analphabétisme et la déculturation sont des problèmes non résolus en totalité, et que d'ici (la France) on imagine très difficilement ?

Doit-on, au nom d'un pseudo humanisme culturel, ignorer d'abord cette réalité pour créer ensuite un système de bibliothèques où l'on mettrait tout (et rien) pour les besoins d'une élite recrutée parmi les émules de l'école coloniale ?

Mais alors, à quoi aurait servi au peuple algérien d'avoir vécu l'expérience coloniale et la guerre de libération à laquelle elle le contraignit pour en sortir ?...

A ces questions fondamentales le peuple algérien et ses dirigeants ont répondu tout autrement, qu'il s'agisse de la conception en matière de bibliothèques, ou, plus largement, de toute question culturelle.

Ainsi, dès septembre 1962, un bibliothécaire, M. Mahmoud BOUAYED, actuel administrateur général de la Bibliothèque Nationale d'Alger, suggérerait une nouvelle définition de la bibliothèque algérienne en ces termes : "la bibliothèque est aujourd'hui une école, un centre de formation, d'éducation et de culture et le bibliothécaire, un éducateur". Et plus loin d'ajouter : "aujourd'hui, la bibliothèque répond aux besoins de lecture, à la soif de savoir et de documentation sur les sujets les plus divers, de toutes les couches de la population, du savant travaillant dans son laboratoire, à l'ouvrier isolé dans une exploitation agricole ou un petit atelier."

Cette définition s'oppose à la conception qui fait de "la bibliothèque un entrepôt de livres (...) que des visiteurs privilégiés arrivent parfois à contempler", ou encore à celle qui veut que la "bibliothèque (soit) une

institution réservée aux savants et chercheurs, et aux étudiants. "

M. BOUAYED précise son optique de la manière suivante :

"Au moment où l'Algérie est au seuil d'une vie pleine de promesses et de grandeur, la diffusion du livre et de tous les autres moyens de culture parmi le peuple constitue un facteur essentiel d'éducation des masses et la formation d'une conscience socialiste, une conscience révolutionnaire, la bibliothèque aura une importance particulière.

"Elle aura, en premier lieu, à soutenir la campagne d'alphabétisation en réorganisant en même temps que les cours, des séances de lecture à haute voix, des séances de lecture en groupe et de récitation, stimulant par là l'intérêt de ces nouveaux venus à l'instruction, pour l'étude.

"Elle devra surtout leur révéler le monde des livres et de la lecture. Ainsi l'élève ne s'arrêtera pas au stade de l'alphabétisation. Grâce à la bibliothèque il volera de ses propres ailes et enrichira son acquis au lieu de le perdre comme il advint dans plusieurs pays nouvellement indépendants où les campagnes d'alphabétisation n'ont jamais atteint les résultats espérés.

"La bibliothèque algérienne devra par ailleurs récupérer tous les compatriotes jeunes ou vieux qui ont dû interrompre leurs études. Elle leur permettra de compléter leur formation intellectuelle en leur révélant, à eux aussi, le monde du livre et de la lecture.

"La bibliothèque algérienne sera le complément indispensable de l'école et de l'université. Construire une école dans un village ou dans un quartier n'est pas suffisant. Il faut qu'elle soit accompagnée d'une bibliothèque.

"La bibliothèque algérienne pourra jouer un rôle important dans la réussite de la Révolution Agraire et de la promotion sociale de la paysannerie en mettant à la disposition des paysans, dans les bibliothèques publiques, des ouvrages simplifiés sur les méthodes d'agriculture, les plantes, les machines, l'élevage, l'hygiène individuelle, etc...

"La bibliothèque algérienne sera, par la nature de ses fonds, et de son organisation, tournée vers l'avenir. Elle rejettera toute imitation aveugle des bibliothèques étrangères. Au contraire, elle tiendra compte, par son organisation et la constitution de ses fonds, des besoins du peuple, et s'inspirera des méthodes appliquées dans les pays qui ont eu à résoudre des problèmes semblables aux nôtres. "

Cette conception et cet esprit qui découlent du Plan d'Organisation des Bibliothèques en Algérie, de septembre 1962, établi sur les instances du Ministère de l'Education Nationale, prouvent à plus d'un titre qu'ils étaient l'expression d'un désir unanime de démocratisation de la culture en Algérie, puisque la Révolution Culturelle, dont l'amorce se fit à partir de 1965, les reprend sans conteste, comme nous le verrons plus loin.

On peut se demander à juste raison pourquoi la révolution culturelle s'amorce en 1965 et non, comme on pourrait s'y attendre, en 1962, juste après l'indépendance.

Le débat, sans doute, est d'importance ; mais pour répondre clairement, il faudrait entrer dans des considérations historiques complexes, qui dépasseraient largement le cadre qui nous est imparti ; et d'ailleurs, certaines données demeurent encore imprécises, si l'on songe que, pour l'Algérie comme pour toutes les anciennes colonies, l'histoire est entièrement à réécrire, à tout le moins pour la période de la domination européenne. Il ne suffirait d'ailleurs pas de rétablir une vérité plus ou moins tronquée et truquée pour les besoins de l'idéologie colonialiste, à propos des aspects événementiels. Beaucoup plus important est le fait de définir l'impact, en profondeur et à long aller, du fait colonial dans le domaine culturel proprement dit. Il n'est pas indifférent, en effet, de savoir comment aurait pu évoluer le milieu culturel algérien pendant la même période, si la colonisation française n'était venue opérer son développement spontané. Mais d'autre part, une telle démarche resterait conjecturale et par là même, peu éclairante ; du moins conviendrait-il de rechercher l'état culturel précis de l'Algérie au moment de la conquête, puis de connaître les moyens et méthodes de résistance culturelle employés par le peuple durant la période coloniale ; enfin, d'évaluer leur efficacité. Après cela - et après seulement -, on pourrait tenter de comprendre comment le greffon culturel français s'est acclimaté dans le terreau algérien, pour saisir à peu près correctement ici tel phénomène d'hybridation, et là telle réaction de rejet...

Quoiqu'il en soit, de 1962 à 1965, bien que l'effort culturel du gouvernement algérien ne soit pas négligeable, on ne saurait le désigner comme révolution culturelle : il se limita surtout à maintenir ou à restaurer ce qui existait au moment de l'indépendance. D'ailleurs le mot d'ordre, répercuté à tous les niveaux, du sommet à la base, était que l'on devait rouvrir tous les édifices publics relatifs à l'enseignement et à la propagation de la culture, et cela avec tous les moyens du bord utilisables, qu'il convenait d'employer d'autant plus efficacement qu'ils étaient plus réduits. Le plus urgent paraissait être de remettre en état de fonctionner les écoles, lycées, et l'Université. C'est ainsi que l'Université d'Alger - la seule -, et les quelques rares grandes écoles d'Algérie, rouvrirent leurs portes à 2803 étudiants, en octobre 1962 alors que les effectifs algériens, l'année précédente, n'étaient guère que de quinze cents élèves (d'aucuns ont même dit 1000) ! La même année, le nombre des élèves dans le primaire fut de 776 636 et pour le secondaire 51 144. Les statistiques portant sur le nombre d'élèves admis l'année précédente sont incertaines ; mais on peut considérer, sans grand risque d'erreur, que le nombre en avait doublé d'une rentrée à l'autre.

L'alphabétisation représentait un autre problème crucial - vital - ; aussi on se hâta d'organiser des cours dans les écoles et lycées : pour l'occasion, on les baptisa "Universités Populaires". Cette

initiative est méritante dans la mesure où c'est grâce à elle que l'Algérie indépendante eut ses premières vagues de fonctionnaires. On se rappellera toujours de cette fringale de culture qui s'empara de tous au lendemain des festivités de l'indépendance !

Quant à la coopération culturelle, les Accords d'Evian, disposaient que "La France et l'Algérie développeront leurs relations culturelles. Chaque pays pourra créer sur le territoire de l'autre un office universitaire et culturel dont les établissements seront ouverts à tous" (Chap. II, 3e partie).

Des centres culturels français furent donc créés dans les principales villes algériennes, par exemple Alger, Oran, Constantine, Annaba, Tlemcen, qui paraissaient présenter une certaine activité intellectuelle. En fait, ces centres étaient surtout destinés à la colonie française des coopérants techniques et culturels. Ils prirent cependant une extension relative, bénéficiant de structures déjà existantes et aussi du fait que le domaine algérien était encore démuní, pour sa part, de documents et ouvrages donnant accès aux disciplines modernes. Ils avaient également des possibilités financières et un personnel qualifié, ce qui n'était pas - et de loin - le cas des institutions algériennes à l'époque. L'influence française devenait d'ailleurs, plus largement, occidentale, en ce sens que les centres culturels français étaient flanqués d'institutions du même type, mais dépendant de l'Angleterre (British Council), de la R. F. A. (Goethe Institut), de l'Italie (Istituto Italiano di Cultura)... etc, tous abondamment pourvus en crédits et moyens matériels et humains : en somme une entreprise en règle de néocolonialisme (ou plus exactement de co-colonisation culturelle) !

En ce qui concerne l'arabisation, fondamentalement inscrite dans les aspirations révolutionnaires, elle n'était, bien entendu, pas absente des préoccupations, mais on en était encore aux balbutiements, aux tâtonnements plus ou moins maladroits et, pour tout dire, au stade émotionnel, plutôt qu'à une conscience réfléchie et rationnellement construite.

La tentative de néo-colonialisme culturel, cependant, devait être enrayée à partir du redressement national de 1965. Elle aurait pu réussir, comme c'est le cas dans maints pays ex-colonisés, notamment d'Afrique ; d'autant plus que l'effort de scolarisation remarquable qui venait d'être accompli faisait que la langue française (langue officielle, par la force des choses) était désormais beaucoup plus diffusée, ce qui amenait d'autres lecteurs potentiels pour les productions françaises, seules en mesure, alors, d'apporter l'information et la formation dans les disciplines modernes, comme déjà dit. Cependant, l'idéologie véhiculée par les centres culturels occidentaux, pour s'exprimer dans le ton de la "modernité", n'était pas en rapport avec l'option résolument socia-

liste de l'Algérie ; davantage : la formation que ces publications pouvaient dispenser n'était pas réellement opérationnelle, en rapport avec les tâches et les ordres de priorité imposés par le souci d'une émancipation et d'un développement aussi rapide et intégré qu'on pouvait le souhaiter dans un pays neuf, d'autant plus exigeant que plus longtemps frustré, notamment quant à son authenticité culturelle.

(1) LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

A partir de 1962, on s'est efforcé d'améliorer considérablement et d'amplifier les capacités de la B. N. C'est ainsi qu'elle est capable de recevoir, maintenant, deux millions d'ouvrages, alors qu'elle était initialement prévue pour un million environ. De même, il fallait adapter les structures d'accueil pour les 900 lecteurs quotidiens, de manière qu'ils puissent enrichir leur formation dans des conditions de confort et de commodité telles que les heures passées à la B. N. soient efficaces au mieux de l'attente des intéressés. Le nombre de lecteurs réguliers inscrits en 1970, était de 11 000.

On modernisa aussi son équipement matériel et à présent, elle est munie de dispositifs de climatisation, chauffage, ascenseurs, monte-charges, communication des bulletins de lecture par tubes pneumatiques, tableau de signalisation lumineuse, appareils de détection d'incendie, appareils de mesure pour le degré hygrométrique, et divers instruments pour la restauration et l'entretien des livres. Un rapport-bilan sur l'activité de la B. N., en date du 3 mai 1975, nous révèle que l'évolution physique du bâtiment comme du matériel d'ailleurs se réalisa de la façon suivante :

1964 :

Une nouvelle salle de catalogage fut aménagée permettant au fonds arabe en plein développement de disposer d'une salle spéciale.

1966 :

Trois autres niveaux de magasins vinrent s'ajouter aux trois précédents, doublant ainsi la capacité de contenance de la B. N.

Un autoclave permettant la lutte contre les parasites des livres a été acheté.

1967 :

Une salle de périodiques fut aménagée et équipée.

1969 :

La discothèque fut entièrement réaménagée et équipée d'un matériel moderne d'audition.

Acquisition d'un matériel pratique : panneaux, vitrines, permettant à l'établissement d'organiser d'importantes expositions.

1970 :

Un atelier de reliure fut construit et équipé, permettant à la B. N. de couvrir entièrement ses importants besoins en reliure.

Un atelier de reprographie fut construit et doté d'un matériel moderne de reproduction de documents.

1974 :

Extension des magasins à livres permettant à la B. N. de contenir plus de 1 800 000 volumes (ce qui double exactement sa capacité initiale).

Les statistiques de 1970 nous apprennent que la B. N. possédait 700 000 ouvrages logés sur 17 km de rayonnages. Elle reçoit également 2 000 journaux et revues de l'étranger, suivant des critères établis, en fonction des besoins réels du pays. Mais le plus important est, sans aucun doute, sa nouvelle organisation, acquise dès 1962. En effet, pour le pays, la B. N. est devenue un grand centre culturel, sans équivalent dans le passé : expositions, livres, revues, discothèque, vulgarisation scientifique (notamment l'exposition, pendant plusieurs semaines, de pierres lunaires ramenées par les "Apollo"). Sans préjudice du rôle essentiel de la B. N. qui est considérée comme "la mémoire du peuple ; elle est chargée de rassembler, classer et conserver pour l'actuelle génération, comme pour les générations futures, toute la production imprimée du pays". Tout comme, d'ailleurs, l'ensemble de la production étrangère se rapportant à l'Algérie.

Cette double activité contribue à "une démocratisation de la culture appelée de tous leurs vœux par les responsables de l'éducation dans le pays. Elle n'est pas seulement réservée aux chercheurs, étudiants et enseignants ; elle est ouverte à tous et à toutes, et les nouvelles acquisitions d'ouvrages et de périodiques ont été adaptées à cette nouvelle catégorie de lecteurs".

Pour répondre à ses besoins diversifiés, résultant de ses attributions multiples, la B. N. doit aussi bien emprunter des documents aux plus grandes bibliothèques du monde, que, le cas échéant, leur prêter ceux, originaux ou rares, qu'elle peut détenir.

Aussi bien, dès les premières années de l'indépendance, la B. N. créa-t-elle la "Bibliographie de l'Algérie", publication périodique signalant toute la production imprimée du pays, dès 1964. Les différents numéros de la "Bibliographie de l'Algérie" se répartissent ainsi :

1964	Nos 1 et 2 ;
1965	No 3 ;
1966	Nos 4 et 5 ;
1967	Nos 6 et 7 ;
1968	No 8 ;
1969	Nos 9, 10, 11 et 12 ;
1970	No 13 ;
1971	Nos 14 et 15 ;
1972	No 16 ;
1973	Nos 17, 18 et 19 ;
1974	Nos 20 et 21 ;
1975	No 22.

"Elle a été accueillie avec beaucoup d'intérêt à l'intérieur comme à l'étranger. Elle s'est avérée un outil de travail très intéressant pour les chercheurs, les universitaires, les hauts fonctionnaires, des journalistes, tous ceux - et ils sont nombreux dans le monde - qui s'intéressent à l'Algérie". Les dispositions juridiques régissant le dépôt légal ont été modifiées dans leur esprit, par le fait que, toute la production imprimée, en Algérie, relevant de la Société Nationale d'Edition et de Diffusion (S. N. E. D.), le caractère national même de la société productrice l'amène automatiquement à fournir un certain nombre d'exemplaires à la B. N., sans nécessité de recours à la formule habituellement utilisée dans les pays à régime libéral. Il est ainsi relativement facile à la B. N. de jouer son rôle de "fourmi qui ramasse, classe et conserve régulièrement les journaux, livres, tracts, affiches et autres documents auxquels on ne prête peut-être pas aujourd'hui une grande attention, mais qui constitueront demain la mémoire du pays. Les journalistes, les étudiants, les économistes, les historiens d'aujourd'hui ou de demain y ont et y auront recours".

Le statut de la B. N. paru dans le Journal Officiel du 02. 06. 1970 confère à son administration une souplesse administrative et financière salubre. L'ordonnance 70-34 du 29 mai 1970, doit être considérée comme l'acte législatif dotant l'Algérie d'une B. N.

En effet, cette ordonnance a précisé les attributions de l'institution en question en la dotant de la personnalité civile et de l'autonomie financière, lui permettant ainsi de fonctionner avec beaucoup de souplesse. Aussi, le Ministère de l'Education Nationale a demandé à ce que le statut en question soit développé encore plus pour permettre à la B. N. d'élargir et de préciser encore mieux son rôle.

(2) LECTURE PUBLIQUE :

a) La Bibliothèque Centrale Municipale :

La B. C. M. d'Alger, à la différence des autres bibliothèques municipales d'Algérie, est une synthèse des anciennes Bibliothèque Centrale de Prêt et Bibliothèque Municipale.

Bien installée, 12 rue Serpaggi, la B. C. M. d'Alger présente toutes les facilités souhaitées de par sa situation géographique : proximité des ministères, (et c'est très important !) et des Facultés (converties en Instituts depuis la Refonte de l'Enseignement Supérieur en Algérie du 24 juillet 1971). Ses locaux répondent au schéma classique que nous connaissons déjà : vaste salle de lecture pour adultes et une autre moins spacieuse pour les enfants, des bureaux administratifs ainsi que d'inévitables réserves. Le style de la B. C. M. reste, c'est le moins qu'on puisse dire, assez sobre.

Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le visiteur non averti ne peut se douter que les locaux de la B. C. M. ont été intimement liés à l'histoire de la guerre d'Algérie.

Après le plastiquage du printemps 62, la B. C. M. d'Alger rouvrit ses portes en 1963. Une année complète fut nécessaire à la restauration des lieux et des collections rescapées du sinistre prémédité par les agents de l'O. A. S. Dès 1963, la B. C. M. d'Alger put recevoir 11 066 lecteurs adultes et 9 063 enfants. Ce nombre important - et combien significatif - pour les débuts, fit la fierté de tous ceux qui, de près ou de loin, furent chargés de la réorganisation de cette B. C. M.

Ce n'est qu'à partir de 1964 que son fonctionnement reprit progressivement en atteignant, depuis 1967, sa marche normale, car les finances de la Ville d'Alger étaient telles, entre 1962 et 1966, qu'on ne pouvait se permettre de renouveler l'achat des livres. On ne pouvait mettre à la disposition de ce nombreux public que les ouvrages anciens épargnés ou restaurés bien que leur contenu commençât à dater.

C'est ainsi que la ville d'Alger, depuis 1967, a mis l'accent sur l'enrichissement des ouvrages, d'une part en développant le fonds de livres en langue française et d'autre part en créant un rayonnage en langue arabe. Le crédit accordé pour l'achat des livres pour la Ville d'Alger à sa B. C. M. et ce depuis 1967, est de 70 000 Da (1 Da = 1,12 francs français) chaque année.

La B. C. M. possédait, en 1970 : 61 625 ouvrages dont 8 088 en langue arabe. La moyenne de fréquentation de cette bibliothèque est de

l'ordre de 150 à 200 par jour pour les adultes et de 28 pour les enfants. Aussi, les statistiques de la période estivale annoncent une fréquentation de 250 lecteurs par jour, ce qui, à n'en pas douter, prouve que la lecture à Alger, à travers sa B. C. M., se porte bien, malgré les insuffisances financières signalées. Nous croyons savoir, d'autre part, que la situation financière de la B. C. M. depuis 1970, est en voie d'amélioration, et que, notamment, la S. N. E. D. cède maintenant et de plus en plus, des livres à des prix très étudiés.

En plus des problèmes de financement, la B. C. M. connaît aussi des difficultés au niveau du recrutement du personnel. Avant l'indépendance, le personnel était composé d'une bibliothécaire et de douze agents. Au 30 Mai 1964, la B. C. M. comptait un bibliothécaire ou faisant fonction, quatre agents de bureau et un appariteur. En date du 23 janvier 1970 un article du journal El Moudjahid signalait que la B. C. M. disposait d'une bibliothécaire et de sept agents. Des informations récentes, non encore confirmées, nous inclinent à penser que le problème du personnel à la B. C. M. est en voie de solution, la Bibliothèque Nationale d'Alger se préoccupant d'une manière active de susciter ou de promouvoir des stages en vue de la formation d'agents opérationnels.

Treize bibliothèques annexes. La B. C. M. coiffe treize bibliothèques annexes, distribuées dans les divers quartiers de la ville et de sa périphérie. Son rôle est de les approvisionner en livres, revues, journaux officiels et autres matériels, et de surveiller les opérations de réparation, reliure, désinfection des livres, afin que les lecteurs puissent disposer d'un éventail aussi large et régulièrement remis à jour. Elle contrôle également le personnel de ces bibliothèques annexes. Immédiatement après l'indépendance, le personnel travaillait à mi-temps, tantôt dans une annexe, tantôt dans l'autre ; mais à présent, toutes les bibliothèques annexes fonctionnent à plein temps.

b) Les Bibliothèques Municipales d'Algérie :

Il ne nous est guère possible, à cause du manque de documents, de nous étendre en détail sur les bibliothèques municipales réparties sur l'ensemble du territoire national. Nous limiterons donc notre étude à la bibliothèque municipale d'Oran, à titre d'exemple.

Si les diverses bibliothèques d'Alger ont bénéficié de toutes les facilités et de toutes les sollicitudes, à cause de leur situation même (Alger étant capitale économique et politique et reflétant le centralisme exclusif imposé naguère par la métropole coloniale),

il s'en faut qu'il en soit de même pour les bibliothèques municipales de "province" !

Même à Oran, deuxième ville d'Algérie par sa population et son importance économique, la B. M. végète dans un état de médiocrité voisin du dénuement. Elle comporte 33 000 ouvrages seulement ; encore faut-il déduire de ce nombre quelque 8 000 titres, car ce sont là des livres dont le contenu est largement désuet - pour ne pas dire caduc - et dont le moins qu'on puisse dire est que leur délabrement physique ne le cède en rien à leur indigence littéraire.

La collection scientifique est pour ainsi dire inexistante. Quant à la collection des journaux nationaux, pour ce qu'il s'en trouve, elle est incomplète et sa remise à jour est quasi... accidentelle et ne permet pas au lecteur de se tenir informé de l'actualité nationale la plus ordinaire. Aussi le nombre d'abonnés (110) est-il dérisoirement insuffisant.

La municipalité, aidée parfois du Ministère de l'Education Nationale, accorde quelques crédits qui permettent, tant bien que mal, d'augmenter le nombre des ouvrages disponibles ou de renouveler les plus défectueux. Mais cet effort est bien insuffisant : depuis 63, il n'y a eu que trois achats de livres, alors que, on le comprend aisément, un minimum d'un achat annuel est indispensable pour tenir "à jour" une bibliothèque qui se respecte. C'est sans doute une preuve de bonne volonté ; mais ce n'est pas encore efficace !

Cette apparente négligence est due, pensons-nous, au fait que l'existence de la bibliothèque universitaire et des bibliothèques de lycées donne aux responsables municipaux la fausse impression qu'en cette matière la situation est satisfaisante, en conséquence de quoi on ne fait pas d'effort suivi. Mais si tel est bien l'optique des responsables locaux, il est à craindre que la B. M. d'Oran n'ait bientôt plus un seul lecteur !

c) Les Bibliothèques des collèges et lycées :

De 62 à 70, le Ministère de l'Education Nationale s'attache, avec une attention soutenue, à pourvoir les bibliothèques des lycées et collèges. Il fut relayé ensuite par le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, quand l'ex-Ministère de l'Education Nationale fut scindé en deux (Enseignements Primaire et Secondaire d'une part ; Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'autre). Le choix des ouvrages est généralement judicieux, car il est supervisé par le directeur, lui-même assisté par le conseil des professeurs. Cependant, on peut regretter, la qualité étant suffisante, que la quantité des livres ne réponde pas toujours à une politique de diffusion massive : il y a de bons ouvrages, mais leur nombre est trop limité et souvent la gamme insuffisamment diversifiée.

d) Les Bibliothèques des Sociétés Nationales :

Toutes les Sociétés Nationales ayant pour consigne impérative - plus ou moins bien appliquée, malheureusement - l'alphabétisation de leur personnel, il va de soi que chacun de ces établissements est pourvu d'une bibliothèque.

Les bibliothèques sont plus ou moins riches, suivant l'importance économique de la Société elle-même. Mais là n'est peut-être pas le plus important : il y a des bibliothèques abondamment pourvues, comme celle de la SONATRACH, mais qui manquent leur but, parce que seuls les cadres sont à même de les utiliser rationnellement. L'ouvrier qui débarque, se sent perdu devant cette profusion de livres, parmi lesquels il est bien incapable (vu son faible niveau culturel) de choisir ce qui lui convient, personne ne le conseillant ni ne l'orientant. Par contre, à la bibliothèque de la D. N. C. -A. N. P., où les responsables sont des militants convaincus et dynamiques, tout lecteur potentiel, quel que soit son niveau est pris en main dès l'abord et, dûment encouragé et guidé, s'intéresse réellement à la lecture. De sorte que l'efficacité des bibliothèques des Sociétés Nationales dépend plus, en fin de compte, de l'esprit de leurs animateurs que de leur richesse matérielle.

(3) LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES :

En 1962, la jeune république algérienne hérita de l'Université d'Alger qui, naturellement, fut maintenue et développée. S'ajoutèrent ensuite : l'Université d'Oran en 1965 ; puis celle de Constantine en 1970. Enfin, les universités de Tlemcen et Annaba (ex-Bône) existent déjà à l'état embryonnaire d'Instituts.

La bibliothèque de l'université est un instrument de travail ; elle fournit aux étudiants les moyens de compléter l'enseignement reçu et d'effectuer des recherches personnelles. Il ressort de cette définition que les bibliothèques universitaires auront une portée moins générale que les autres bibliothèques : leurs collections répondent à des besoins plus spécialisés, où le critère de choix est donné par les programmes et les nécessités de recherches précises ; autrement dit, elles ne sont pas, à elles seules, suffisantes pour représenter la globalité des attentes des lecteurs publics.

Malheureusement, en ce qui concerne, le cas particulier de l'Université d'Oran, on peut déplorer qu'en attendant l'achèvement de l'Université des Sciences et des Techniques, elle soit logée, ainsi que sa bibliothèque, dans une ancienne caserne. Ce genre de locaux provisoires

res gêne considérablement le développement de l'Université, ainsi que de sa bibliothèque, et ne permet guère de lui donner une organisation optimum. Mais le conservateur de la B. U. d'Oran a su trouver quelques arrangements qui permettent, tant bien que mal, de satisfaire dans l'ensemble les demandes des divers groupes de lecteurs. En effet, il s'est créé, au sein même de l'université, divers Instituts, disposant, pour leur propre compte, de bibliothèques, également. L'astuce consiste donc à renforcer les bibliothèques des Instituts pour pallier les insuffisances de la B. U. proprement dite.

Les Bibliothèques des cités universitaires :

A la suite de sollicitations aussi insistantes que nombreuses, qui sont le fait des étudiants résidant en cité universitaire, on a créé, sous l'égide des Centres des Oeuvres Universitaires et Scolaires, des bibliothèques dans les cités. Ces bibliothèques répondent à un besoin de culture générale et, de fait, les étudiants y recourent volontiers, en complément de la B. U., plus spécialement axée sur les programmes, comme déjà dit. Les bibliothèques des cités étant financées par les C. O. U. S. disposent de moyens non négligeables, ce qui autorise à les enrichir et en quantité et en diversité, d'une année à l'autre.

(4) LES MAISONS DE LA CULTURE :

Le Deuxième Plan Quadriennal (73-77) prévoit la création d'une Maison de la Culture dans chaque wilaya (département) ; ce qui devrait aboutir à 31 M. C. dont trois existent actuellement (Tizi-Ouzou, Batna, Tlemcen). Ces M. C. seront des lieux de rencontre, d'échange et de formation et auront pour mission "de contribuer au développement d'une culture vivante, nationale et populaire, par leur action en faveur de la démocratisation, la décentralisation et l'extension des activités culturelles". Les maisons de la culture qui auront un rôle aussi éminent que celui de faire découvrir aux Algériens leur propre culture, seront appelées, comme le définissent les statuts publiés au journal officiel "à aider à découvrir et conserver, faire connaître et aimer le patrimoine culturel national, à favoriser la diffusion d'oeuvres artistiques et littéraires de qualité et faire connaître les oeuvres étrangères de portée universelle". Il est prévu, pour chaque Maison de la Culture, une bibliothèque (entre autres) qui sera pourvue de mille ouvrages au départ, fournis par la dotation du Ministère de la Culture et de l'Information. Ensuite de quoi la wilaya (préfecture) aura la charge de compléter le fonds livresque ainsi créé.

Les bibliothèques de ces Maisons de la Culture auront à accomplir une tâche importante : offrir aux jeunes une occupation post-scolaire saine et éducative, en même temps qu'elles susciteront et ramèneront à la dimension populaire la culture.

Il est implicite, dans la définition citée plus haut, que les Maisons de la Culture ne seront pas l'apanage des seuls jeunes, mais qu'elles constitueront des points d'émulation et d'entraînement pour les ouvriers même récemment alphabétisés ; davantage : la tâche d'alphabétisation, loin, encore, d'être achevée, devrait être catalysée, avec le concours de tous, et tout spécialement des enseignants, de telle manière que l'accès aux bienfaits du savoir et de l'art devienne réellement possible à tous, comme il est normal qu'on s'y attende dans un régime qui met inlassablement l'accent sur la portée sociale de toutes ses créations.

Ainsi donc, nous rejoignons, avec les Maisons de la Culture, des préoccupations déjà anciennes, puisque l'actuel Administrateur Général de la B.N. d'Alger, M. BOUAYED disait déjà en 1962, dans son Plan d'Organisation des Bibliothèques en Algérie que : "l'organisation de la lecture publique, celle qui s'adresse à toutes les couches sociales, à tous les travailleurs des villes et des campagnes, aux manuels comme aux intellectuels, reposera sur la Maison du Peuple. (...). Cette Maison du Peuple dont le noyau sera la bibliothèque (avec sa discothèque, sa section de cinéma, ses expositions et séances de lecture qu'elle organise) sera le siège de tous les mouvements éducatifs (...), elle abritera par ailleurs, l'Université Populaire, cette importante institution que nous appelons de tous nos vœux pour l'alphabétisation de notre peuple et les cours de perfectionnement destinés aux adultes. "

On voit donc que l'idée des Maisons de la Culture, en Algérie, n'est nullement copiée sur leurs homologues françaises, auxquelles n'ont emprunté que le nom.

(5) PROJET DES MILLE BIBLIOTHEQUES :

Les révolutions industrielle et agraire en cours, de par leur dynamisme propre, ont impulsé considérablement la révolution culturelle, plus fondamentale, à long aller. De là est résulté, en 1974, le projet de création des mille bibliothèques. Ces mille bibliothèques doivent être réparties sur l'ensemble du territoire. Elles corrigeront les disparités régionales, si souvent dénoncées dans le domaine économique, mais qui ne sont pas moins cruelles au plan culturel, car là, pas plus qu'ailleurs, la période coloniale, dont nous subissons encore les séquelles, n'avait rien fait pour qu'il en soit autrement. Dans la logique d'un système dont le profit immédiat et rapide était le moteur, on conçoit bien que les régions deshéritées ne présentent aucun intérêt, ni économique ; et l'on sait le peu de cas que le colonialisme faisait de la culture. Mais aujourd'hui, tous les citoyens algériens doivent, autant que faire se peut, avoir les mêmes facilités d'accès aux biens culturels, qu'il s'agisse du patrimoine national et universel. C'est à cette légitime aspiration que répond le projet ; et il est impérieux qu'il soit réalisé au plus près, et même dépassé.

IV - POLITIQUE ET DIFFUSION DU LIVRE EN ALGERIE

LE CAS DE LA SOCIETE NATIONALE D'EDITION ET DE DIFFUSION

Des problèmes inhérents à tous les pays du Tiers-Monde accédant à l'indépendance ont détourné l'Algérie, au lendemain du 5 juillet 1962, d'une véritable et efficace politique du livre. Ainsi, de 1962 à 1966, c'étaient les Messageries Hachette qui avaient le monopole de la diffusion du livre et par conséquent, d'une grande partie de la politique culturelle du pays. Pourtant - et nous l'avons vu plus haut - depuis très longtemps les algériens avaient réagi le plus souvent violemment à la politique culturelle d'assimilation, donc de déculturation, menée par la puissance coloniale, en créant des médersas libres dans les principales villes d'Algérie, et aussi par la diffusion quasi clandestine d'ouvrages écrits en arabe ; une des dimensions importantes était le retour à la langue et à la civilisation arabe. Mais malgré ces prises de position claires et nettes, de 1962 à 1966, il semble bien que la politique des Messageries Hachette n'était pas du tout contestée - ou du moins timidement - malgré que ces dernières, très évidemment, ne partageaient guère le souci d'arabisation de la politique algérienne. De ce fait, les librairies et bibliothèques algériennes étaient considérées ni plus ni moins comme étant le prolongement naturel de leurs homologues françaises avec, comme on peut s'y attendre, des retards atteignant parfois deux années et plus sur la production française. On trouvait sur le marché plus facilement des livres policiers, pornographiques et autres inepties, que des livres techniques et scientifiques qu'aurait réclamé l'enseignement de masse développé dans le pays. Pour bien comprendre cette impardonnable carence, disons que les décisions radicales n'ont jamais été l'apanage du premier gouvernement algérien, en matière culturelle. Il a fallu attendre 1966, c'est-à-dire l'avènement du gouvernement actuel, pour voir la nationalisation des Messageries Hachette et la création d'une Société Nationale d'Edition et de Diffusion algérienne.

C'est l'ordonnance n° 66-28 du 27 janvier 1966, portant création d'une Société Nationale d'Edition et de Diffusion, qui allait officialiser la naissance de cette société et permettre à l'Algérie indépendante de prendre petit à petit des distances vis-à-vis de l'ancienne métropole. Cela ne signifie pas dans notre esprit ni dans les faits que l'on ait rompu définitivement avec le livre français. On ne veut pour preuve que la statistique d'achats du livre français par l'Algérie en 1970, qui s'élevait à 14 millions de francs français. Il s'agit simplement d'une indépendance culturelle vis-à-vis des monopoles qui ont fait toujours le malheur des pays sous-développés car ces maisons d'édition étrangères, animées essentiellement de préoccupations mercantiles et qui sont elles-mêmes entre les mains de trusts financiers, chez qui domine la notion de profit au détriment des intérêts de toute politique culturelle cohérente.

L'ordonnance n° 66-28 du 27 janvier 1966 indique que :

Article 1er - Il est créé sous la tutelle du Ministère de l'Information une Société Nationale d'Edition et de Diffusion qui a pour objet l'édition, la diffusion, l'importation et l'exportation de toutes publications et de tous livres.

Article 2 - La garantie de l'Etat est accordée à la dite société pour la réalisation des objectifs définis à l'article 3 ci-après.

Article 3 - Sont octroyés à titre exclusif à la dite société les monopoles suivants :

- 1°) monopole de l'édition commerciale.
- 2°) monopole de l'importation de toutes publications (journaux, périodiques, revues, brochures, etc...)
- 3°) monopole de leur diffusion sur l'ensemble du territoire.
- 4°) monopole d'exportation de toutes publications et livres produits en Algérie.

Article 4 - La date d'entrée en vigueur de chacun des monopoles énumérés ci-dessus, sera précisée par arrêté du Ministre de l'Information.

Article 5 - Le capital de la société ainsi que son organisation financière et administrative sont fixés par décret.

Article 6 - La présente ordonnance sera publiée au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

C'est l'ordonnance n° 66-28 du 27 janvier 1966 qui donnait le coup d'envoi à la création de la S. N. E. D. sur les décombres des anciennes structures des Messageries Hachette, sous la direction du Ministère de l'Information et de la Culture.

Le décret n° 66-251 du 11 août 1968 portant organisation administrative et financière de la Société Nationale d'Edition et de Diffusion, entérinait l'ordonnance citée plus haut et déclarait en substance que :

Article 1er - La Société Nationale d'Edition et de Diffusion créée par l'Ordonnance n° 66-28 du 27 janvier 1966 susvisée, est régie par la législation en vigueur et les statuts ci-annexés.

Article 2 - Le statut du personnel de la Société Nationale d'Edition et de Diffusion sera soumis à l'approbation de l'autorité de tutelle et au ministre chargé de la Fonction Publique conformément à l'article 71 du statut général de la Fonction Publique.

Article 3 - Le ministre de l'Information et le ministre des Finances et du Plan, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

L'ordonnance n° 6-28 du 27 janvier 1966 et le décret 66-251 du 11 août 1968 furent bientôt suivis par les statuts de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion. L'objectif de la Société est ainsi défini au chapitre I des statuts :

EXTRAIT

.....

Article 2 - La Société a pour objet :

- l'édition, la vente et la diffusion sur l'ensemble du territoire des livres et publications de toutes natures quels qu'en soient l'origine, le genre, la forme, la présentation et la périodicité.
- l'importation et la diffusion, ainsi que l'exportation de tous livres et publications.

En outre, la Société pourra, sous réserve de l'autorité de tutelle :

1°) - procéder à la création, l'acquisition et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux dont l'activité peut concourir à la réalisation des objectifs ci-dessus ou de l'un d'eux ou leur être connexes.

2°) - participer valablement par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, exerçant une activité similaire ou connexe.

.....

Les monopoles de l'importation, exportation, diffusion, etc..., ainsi tracés, l'Algérie pouvait dès lors parler sérieusement d'arabisation, de reculturation et surtout de révolution culturelle.

Ainsi, la S.N.E.D. venait juste à point seconder la révolution culturelle, puisque nous avons déjà indiqué que c'est à cette époque, précisément, que l'idée commença sérieusement de préoccuper les esprits en Algérie. Simple coïncidence ? que non pas ! mais bien au contraire volonté délibérée, structuration méthodique ; car désormais, au niveau des dirigeants du moins, la mesure et la réflexion remplaçaient l'anarchie et l'improvisation qui, durant les années écoulées, avaient obéré toute velléité tant soit peu conséquente de politique culturelle.

Il reste cependant que les inestimables services rendus par la S.N.E.D. de 1966 à 1976 - d'après la lecture d'un certain nombre d'articles de journaux, rapports et textes - est en-deçà des besoins qui se sont déclarés à la suite d'une politique d'enseignement de masse intensive qui vit les effectifs scolaires passer de :

Années	Cycle élémentaire	Secondaire (1er et 2e cycles)	Supérieur (Universités, Grandes Ecoles, Instituts,)
1962-1963	776.636	51.144	2.803
1975-1976	3.154.000	600.000	49.000

Aussi, et c'est le plus grave, un manque d'organisation scientifique caractérise cette Société, surtout quand cette carence est doublée d'un manque réel de cadres compétents et surtout responsables qui auraient pu lui donner sa véritable dimension, sa véritable mission au sein de la politique culturelle et économique du pays.

En effet, depuis sa création, la S. N. E. D. a toujours été la cible de critiques acerbes qui ne sont pas toujours dénuées de fondements. Ainsi, dans son édition du 26-27 novembre 1972, un journaliste M. KHABATOU, du journal La République d'Oran, déclarait à travers un article dont le titre très significatif était : Réquisitoire d'un lecteur inassouvi... :

"En 1966, la vague de nationalisations a touché le secteur de la diffusion du livre. Hachette a été nationalisé. Bravo ! c'est très important d'arracher aux capitalistes les rênes de notre économie et de notre marché culturel. Surtout que ces capitalistes, ventrus et obèses, déversaient quotidiennement sur nous leur marchandise pourrie et leurs canards laqués de mensonges ! ah vive le temps des retrouvailles avec notre culture propre à l'arôme de nos oranges. Mais beaucoup de travail en perspective aussi... Effectivement, la perspective était aussi grande qu'elle peut l'être dans un désert. Il s'agissait, par un travail continu et systématique, de renverser la vapeur. Il s'agissait de tout faire pour remplacer les lectures nocives par des lectures orientées vers la prise de conscience et la réalisation du retour à la culture nationale. Il s'agissait...

Mais de quoi ne s'est-il pas agi ?

Dans le doux ronronnement des climatiseurs des bureaux capitonnés ! je n'oserai pas nier l'abondance de livres de toutes sortes qui décorent nos vitrines, je n'oserai pas dire que nous manquons de revues, de journaux, de cartes postales... mais permettez. Permettez-moi d'avoir le droit de douter que ces livres, ces revues, cette abondante matière colorée et chère fasse partie de l'arsenal de combat du socialisme. C'est tout ? Non, ce n'est pas tout. J'en ai encore à dire.

J'en ai jusque-là ! (sur les à peu près 200 000 journaux distribués dans nos villes et nos campagnes, quelle est la proportion des journaux algériens ?) comment se fait-il encore que nos campagnes ne puissent être pourvues de livres ? comment se fait-il qu'il puisse encore exister des étudiants pour réclamer des manuels ? comment se fait-il que des livres puissent encore être imprimés en Espagne ou en Italie ? comment se fait-il que des auteurs passent leur temps à pleurnicher sur leurs avatars avec la S.N.E.D. ? comment se fait-il que notre production nationale soit au-dessus de la moyenne exigible. Comment se fait-il et comment se fait-il ? je n'ose aller plus loin... "

A toutes ces questions pertinentes, un peu plus loin dans le même article, le journaliste répondait d'une façon lapidaire et laconique à la fois quand il définissait le mode de gestion et, par là même, la politique de la S.N.E.D. :

"... Quel que soit son mode de gestion, elle (la S.N.E.D.) obéit aux impératifs et du marché et à notre orientation. Les impératifs du marché agissent surtout dans le cas du système capitaliste. Mélangez les deux méthodes de gestion, vous obtiendrez la S.N.E.D.. C'est fort. Trop fort pour un marché relativement restreint. Qu'importe ! Il faut tourner, tourner même à vide... pour rentabiliser une telle machine, il faut vendre, Vendre à tout prix... "

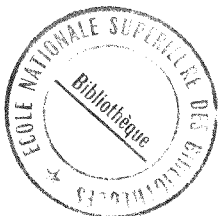
Cette réponse demeure à nos yeux insuffisante car elle ne tient pas compte d'un facteur important, inhérent à tous les pays ex-colonisés au lendemain de leur indépendance et après des nationalisations, : il faut bien reconnaître, en effet, que malgré le changement radical de la situation politique dans nos pays, les techniciens, d'ailleurs rares et inexpérimentés, brusquement privés de l'encadrement européen ont continué, par souci de facilité et par manque de conscience militante, à pratiquer des méthodes de type néocolonial, avec lesquelles la précédente cohabitation les avait davantage familiarisés, les marchands de papier européens n'ayant naturellement pas pour objet la formation d'esprits révolutionnaires, ou simplement novateurs.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'Algérie s'inscrit dans un circuit d'échanges culturels d'où les pressions ne sont pas du tout absentes.

Au niveau des importations, le Département Livre de la S.N.E.D., entretient des rapports sur deux axes :

- Europe : France, Angleterre, Suisse, Belgique.
- Orient : Liban, Egypte.

(les relations commerciales avec les maisons d'édition et de diffusion de ces différents pays sont basées sur des contrats).



Avec l'Europe, nous déclare M. ZEMMOUCHI, dans la revue El Kitab n° 6 de janvier-février 1973, "les délais de livraison, à partir du moment de la commande sont de un à deux mois pour le livre étranger", et plus loin d'ajouter "de trois à sept mois pour le livre arabe. Cela est dû, (...), aux relations maritimes peu fréquentes ainsi qu'aux opérations bancaires et douanières trop lentes à notre gré."

Au sujet des prix pratiqués par la S.N.E.D., on ne saurait la critiquer, puisque sa politique en la matière tend véritablement à la promotion du livre. En vertu d'instructions du ministère de tutelle, le Département Livres consent des sacrifices énormes en octroyant une remise globale de 30 % sur le montant de tout achat. En plus de cette importante remise, il accorde également des rabais variant de 10 à 20 % aux administrations, aux organismes publics et privés et à un grand nombre de lecteurs comme les enseignants et les étudiants.

Malgré cette louable politique, en matière de prix, on ne peut affirmer aujourd'hui que la S.N.E.D. ait provoqué un véritable regain de la lecture car le livre reste encore cher puisque dépendant des aléas économiques des pays exportateurs (fluctuations financières) ainsi que la cherté des transports.

Ce qu'on ne pourrait pardonner aussi à la S.N.E.D. reste sa politique algéroise : tout pour la capitale, les miettes pour le restant du pays. Cette pratique est fustigée de toutes parts quand on sait qu'elle lèse jusqu'à l'imprimerie. Ainsi, dans un article en date du 26-27 décembre 1971, le journaliste Saïd ZAARAOUI, dans une enquête intitulée : l'Imprimerie agonise, déclarait en substance que :

"L'ex I. N. A. O. (Imprimerie Nationale Algérienne de l'Oranie) était la plus importante imprimerie du Maghreb. Qu'est-elle devenue aujourd'hui ? (...). En 1964, un comité de gestion avait pris la relève administrative de l'imprimerie. (...) en 1967 l'imprimerie fut rattachée à la S.N.E.D. pour former ce que l'on appelle l'annexe d'Oran de la Société Nationale avec une direction régionale. (...). Ajoutons (...) la détérioration des machines. Elles étaient toutes en bon état il y a quelques années. Certaines ont été acheminées sur Alger comme par exemple les sept machines du service cartonnage (...)."

Une politique centraliste, basée sur une gestion de rentabilité, doublée par une absence chronique de cadres n'est pas, loin s'en faut, pour arranger les choses, ni même pour un développement culturel. Tout au contraire. Mais la situation générale dans le pays est à un tel point que l'on ne saurait encore tolérer cette pratique anachronique.

" (...) nous risquons de devenir les spectateurs consentants, voire même les complices inconscients, du génocide, de l'exploitation, du pillage, parce que les oeuvres livrées à "notre faim" aurons revêtu le manteau de l'ambition vivant en chacun de nous (...) "

M. KHABATOU

(La République du 26-27 Novembre 1972)

V - LA REVOLUTION CULTURELLE ET LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES

EN ALGERIE :

Parler de "révolution culturelle" aujourd'hui est une tâche ingrate : d'abord, un certain goût de la simplification malheureusement trop répandu incline certains gens à ne voir là rien de plus qu'un slogan venu de Chine, comme si les besoins de la société chinoise étaient à ce point spécifiques qu'ils ne puissent en aucun cas refléter une réalité extérieure à leur cadre propre. En fait, nous serions plutôt fondé à croire qu'il ne s'agit en l'occurrence de rien d'autre que d'une projection psychologique de la mentalité "crypto-coloniale" ; c'est-à-dire que l'Européen conteste, dès le départ, toute capacité d'originalité et d'innovation à celui qu'une fois pour toutes il a catalogué comme "indigène". Autrement dit encore, et plus clairement, si tel pays excolonisé reprend le concept de "révolution culturelle" utilisé par la Chine populaire avant tout le monde, cela signifie, pour l'esprit européen, qu'en reprenant le vocabulaire chinois, on va forcément faire la même chose. Il est rassurant, sans doute, de prêter aux anciennes colonies une mentalité à ce point infantile ; mais ce faisant, on n'exprime rien d'autre que son propre manque d'imagination. Car si les mots restent les mêmes du fait qu'ils expriment un concept riche et vaste, le contenu des actions culturelles, très évidemment, varie infiniment avec les données immédiates et les potentialités d'un pays donné. Davantage même : en matière culturelle plus qu'en aucun autre domaine, il est absolument impossible, lors même qu'on en aurait le désir, de transposer dans un pays ce qui s'est fait dans l'autre ; la culture, en effet, reflète l'ensemble de l'être social ; elle est faite, par conséquent, d'un enracinement qui fait la synthèse de l'homme, du sol et du temps. L'homme, le sol, le temps algériens n'étant pas les mêmes que l'homme, le sol et le temps chinois, la révolution culturelle algérienne ne saurait donc être identique à celle qui se fait en Chine, ni quant à son contenu, ni quant à ses méthodes, ni quant à ses finalités. Entendons-nous bien, cependant : il ne s'agit pas d'un enracinement dans des particularismes locaux étroits, d'un "nationalisme ombrageux", comme une certaine presse à l'habitude de le reprocher à l'Algérie.

Si nous voulons récupérer les éléments de notre authenticité culturelle, il ne peut s'agir que des éléments essentiels, ceux qui, par leur contenu universel et dynamique, restituent le meilleur du passé autant qu'ils ensemencent l'avenir.

Nous ne pouvons trouver, pour notre propos, une meilleure illustration qu'en citant le texte de l'avant-projet de Charte Nationale, qui vient d'être publié et fait l'objet, en ce moment même, d'un vaste débat

populaire à tous les niveaux, d'où l'orientation générale de toute la vie algérienne sortira renforcée et enrichie, intégrant, puis dépassant les acquis de l'action révolutionnaire enclenchée le 01 Novembre 1954, et inlassablement poursuivie depuis, malgré les embûches et les contre-temps de toute sorte.

Le commentaire simplifié de l'Avant-Projet fait apparaître clairement que :

"- la socialisation des moyens de production est une condition préalable du socialisme, mais elle doit s'accompagner nécessairement d'une profonde transformation intellectuelle et morale.

"- Changer l'homme n'est pas moins indispensable que transformer un pays, et rien n'est assuré tant que l'éthique socialiste n'imprègne pas les mentalités et les comportements.

"- la révolution culturelle a un triple objectif pour aboutir à la formation d'un homme nouveau, dans une société nouvelle :

a) affirmer, en la consolidant, l'identité nationale algérienne et favoriser le développement culturel sous toutes ses formes ;

b) élever sans cesse le niveau de l'instruction scolaire et de la compétence technique ;

c) adopter un style de vie qui serait en harmonie avec les principes de la révolution socialiste tels que définis par la présente Charte.

"- La révolution culturelle aidera à l'épanouissement de notre être national en conformité avec la culture progressive du siècle. "

Dans un tel contexte culturel, on voit immédiatement que le bibliothécaire ne peut se cantonner dans un simple rôle de technicien de la bibliothéconomie ; on ne saurait, en effet, se contenter de gérer des stocks de livres "tout-venants". La dynamique est telle, au contraire, qu'elle le projette aux avant-postes de l'engagement : plus que tout autre, sans doute, il devra s'inspirer des critères propres à garantir l'indépendance autant que l'épanouissement d'une personnalité algérienne à la fois authentique et ouverte à tous les apports constructifs. Ce qui implique, pour le bibliothécaire la capacité de filtrer, de sélectionner, non en fonction d'un esprit de censure, mais en fonction de la qualité des productions écrites et de leur adéquation au stade de développement des divers secteurs d'activité.

L'Avant-Projet dit en effet :

"- Un double danger menace la culture et l'éducation : l'un, de l'extérieur par des "massmedia" d'inspiration néo-colonialiste et bourgeoise ; l'autre, de l'intérieur, du fait de certains concepts conservateurs. "

Une des préoccupations importantes de l'Algérie, du point de vue culturel, est la récupération de la langue arabe, langue nationale, non au sens étroit de la nationalité du XIX^e siècle, mais en tant qu'elle inscrit le pays dans un ensemble culturel plus vaste qui, par conséquent, recèle des virtualités plus riches que celles - pourtant déjà diverses et prometteuses - du territoire local.

C'est dans cette optique que l'Avant-Projet de Charte rappelle que :

"- Partie intégrante du monde arabe auquel la rattachent les liens de la langue, de la religion et de la culture, les solidarités forgées dans le passé, les aspirations d'un avenir à édifier en commun, l'Algérie n'est pas une création récente. Certains des traits les plus saillants de la nation algérienne remontent à l'antiquité.

- Avec l'Islam s'est constituée l'unité culturelle, linguistique et spirituelle de la nation algérienne.

- C'est dans le cadre de l'Islam et de la culture arabe que s'est déterminé le choix de notre peuple et que s'est déroulée son évolution. "

Le cadre étant ainsi tracé, pour la langue arabe, le bibliothécaire se sentira obligé de participer personnellement à cette récupération. Loin de collectionner des manuscrits arabes simplement parce qu'ils sont arabes, il s'attachera à choisir, autant que possible, ceux dont le contenu est le plus original, le plus novateur, propre à catalyser des recherches, ou à en susciter de nouvelles. Si l'on songe, par exemple, aux travaux d'Ibn Khaldoun, on peut supposer que la pensée de cet auteur, même génial, n'a pas surgi ex nihilo : peut-être pourrait-on retrouver, épars dans les bibliothèques d'Orient (ou aussi bien d'Occident) des travaux antérieurs ou postérieurs, que les "siècles obscurs" auraient ignoré, aussi bien en Europe que dans le monde musulman. Au demeurant, et toujours dans la même optique, rien ne prouve que des travaux tout aussi originaux n'ont pas été accomplis dans d'autres branches de la science : on apprend périodiquement que des coffres complets de documents sont restés fermés, oubliés pendant des siècles, parfois dans les endroits les plus inattendus, et pas seulement dans les bibliothèques !

A juste raison, d'ailleurs, toujours dans le même ordre d'idées, M. Ahmed TALEB IBRAHIMI faisait remarquer, bien avant l'avant-projet de Charte Nationale, à travers une étude publiée dans "Afrique-Action" (décembre 1962), intitulée "réflexions sur la décolonisation culturelle en Algérie", que la colonisation a toujours fait croire qu'en dehors de la culture française, il y avait le vide et que "l'histoire de l'Afrique commence en 1830".

Ainsi, des générations d'algériens déculturés se mirent à vénérer avec beaucoup de zèle cette culture imposée sans aucune autre possibilité (les écoles coraniques, seules en mesure alors de dispenser un enseignement national, étant fermées). "(...) Comment s'étonner, déclare-t-il

encore dans cette même étude, dès lors qu'ils vénèrent des totems qui leur sont étrangers et qu'ils ignorent qu'avant Descartes, il y eut Ghazali, avant Vico, Ibn Khaldoun, avant Defoë, Ibn Tofail, avant Claude Bernard, Ibn Sina, avant Dante, Al'Ma'arri et avant Lamartine, Omar Ibn Rabi'a ?"

La colonisation n'a pas, loin s'en faut, que spolié les biens matériels par la force et aliéné les populations autochtones, elle a surtout - et c'est le plus grave - "violé les consciences". C'est ce programme que devront constamment avoir présent à l'esprit les bibliothécaires d'Algérie, d'Afrique, et plus généralement du Tiers Monde, s'ils veulent contribuer avec quelque chance d'efficacité, à la tâche immense de réhabilitation culturelle que leurs pays attendent d'eux.

VI - POSSIBILITES DE COOPERATION OFFERTES A L'ALGERIE :

L'Algérie est excellemment située, géographiquement, pour être un carrefour culturel. Elle se trouve en effet à la jonction de trois aires culturelles : l'africaine, l'arabe, et l'européenne. Elle a, de ce fait, une vocation de trait d'union, autant que de creuset, pour la rencontre et l'interpénétration des cultures. Et le livre restant, malgré tout, un support culturel irremplaçable, on devrait s'attendre à une intense coopération dans le domaine de l'édition comme de la diffusion des productions écrites de tous genres.

Qu'en est-il, en fait ?

Avec l'Europe, le mouvement est important, quoique presque à sens unique : les facteurs historiques que nous avons largement évoqués au cours de notre travail donnent une place prépondérante aux langues européennes - et singulièrement au Français comme outil de travail, tant dans les domaines scientifiques et techniques que dans celui de l'administration.

L'importation de livres européens est donc importante ; et même si l'Algérie, pour algérianiser son enseignement, s'efforce maintenant avec un succès avéré de produire ses propres manuels scolaires, il n'en reste pas moins que, du fait même des progrès de la scolarisation, le Français, de plus en plus diffusé, amène sans cesse de nouvelles catégories de lecteurs avides de s'initier aux domaines les plus divers. De plus, avec la sortie des premières promotions de cadres algériens, le niveau des productions écrites s'élève sensiblement, surtout dans les branches scientifiques, qu'il s'agisse, d'ailleurs, de sciences exactes, de technologie, ou de ce qu'on est convenu d'appeler "sciences humaines". Comme le Français restera quelque temps encore un outil de travail privilégié, le mouvement devrait encore s'accélérer. Mais il est probable que, de plus en plus, les exigences quantitatives seront remplacées par des demandes plutôt qualitatives, le Français devenant alors le véhicule pour les disciplines les plus avancées de la connaissance universelle, soit que les travaux des chercheurs français eux-mêmes présentent un intérêt véritable, soit que les traductions françaises d'auteurs étrangers apportent la substance de l'effort intellectuel international. On sait en effet, même si on le déplore, que les principales richesses intellectuelles sont encore l'apanage des pays sur-industrialisés ; il y aurait beaucoup à dire sur cette constatation, mais cela dépasserait largement le cadre de notre modeste exposé.

Quoiqu'il en soit, l'Algérie restera encore tributaire, pour l'essentiel de son approvisionnement bibliographique, de l'Occident, jusqu'à ce qu'elle-même et le Tiers-Monde commencent à avoir une production culturelle - et donc livresque - tant soit peu consistante, en quantité comme en qualité.

Est-ce à dire que l'Algérie doit subir passivement ce néo-colonialisme culturel, pour appeler les choses par leur nom ? certainement pas ! elle ne le veut ni ne le peut. Les circonstances géo-historiques qui font d'elle un carrefour de civilisations lui font une obligation morale et pratique, sous peine de se renier, d'élargir et d'approfondir sa coopération avec toutes les composantes de son environnement. On en est d'ailleurs bien conscient ! mais les réalités sont encore loin de répondre aux aspirations.

La coopération avec les pays arabes dans le domaine du livre reste, somme toute, limitée. Les Bibliothèques - comme d'ailleurs les librairies - algériennes, possèdent certes, un certain nombre de livres arabes. Malheureusement, il y a un déséquilibre structurel criant : les livres en question représentent essentiellement la poésie et la littérature ; encore s'agit-il surtout de textes anciens, sans relations avec la mouvance actuelle de la culture arabe.

Cette pauvreté, qui frise l'indigence, s'explique par des raisons aussi diverses que complexes. Il y a, par exemple, le fait que les autres pays arabes, bien que moins déculturés que l'Algérie, sont loin encore de produire une littérature suffisante, tant en qualité qu'en diversité ; certaines branches, notamment les sciences exactes, sont mal représentées, même par des traductions à partir d'originaux de travaux originellement faits par des occidentaux. Cependant, tant s'en faut que l'on trouve déjà, en Algérie, tout ce qui est publié d'intéressant, par exemple en Egypte ou au Liban. Et l'on peut encore ajouter que les importations de livres arabes se limitent à quelques pays (principalement Liban et R. A. U.). D'autre part, il ne semble pas que les bibliothécaires algériens chargés des rayons arabes pratiquent une politique cohérente et volontariste. A leur décharge, il faut reconnaître que les "pays frères" ne font pas d'effort sérieux pour promouvoir une coopération culturelle inter-arabe efficace : les instances comme la Ligue Arabe, comme aussi les conférences plus ou moins partielles entre quelques pays arabes, répètent comme un leitmotive leur désir d'échanges culturels ; mais, comme tous les souhaits émis dans des rencontres internationales, ces belles déclarations restent à l'état de vœux pieux et chacun dans son coin conti-

nue consciencieusement à ignorer l'autre, ses besoins, ses attentes....

Avec l'aire culturelle africaine, c'est à la fois plus simple et plus désolant : il n'y a rien... sauf sur le papier. Car effectivement, lors du Festival Panafricain d'Alger, en 1969, on avait élaboré de séduisants projets : "Alarmés par l'absence d'entreprises d'édition et de diffusion du livre, les publicistes, historiens, poètes et artistes africains se sont réunis au siège de la Société Nationale d'Edition et de Diffusion (Alger) pour entreprendre l'étude des moyens d'action devant remédier à cette situation (...) Conscients de la nécessité impérieuse de mettre fin à cette main mise étrangère sur nos créations, il est proposé au Symposium, en attendant de voir naître une édition à l'échelle du continent, d'approuver la décision de créer dans l'immédiat à Alger un organisme permanent ayant pour mandat de :

- réunir toutes les productions du continent ;
- rendre à leurs auteurs leur public légitime ;
- procéder à une étude prospective du marché du livre en Afrique et dans le monde.

Le dit organisme aura également pour tâche :

- l'établissement d'un réseau de diffusion ;
- la mise en place d'un collectif de traductions pour de meilleurs échanges culturels entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine, qui sont engagées dans le même processus de connaissance et de reconnaissance de nos identités.

Un appel de la commission de diffusion et d'édition du livre africain suivit la déclaration des éditeurs que nous citons plus haut ; il dit entre autre que :

"Le Premier Festival Culturel Panafricain, ayant souligné la nécessité de la décolonisation de l'édition et de la diffusion du livre en Afrique,

- prenant acte de l'appel et des cris d'alarme des publicistes, écrivains, artistes et poètes africains, lancés dans la presse et dénonçant l'intolérable main mise étrangère sur l'édition et la diffusion du livre en Afrique ;
- prenant acte de l'offre de la Société Nationale d'Edition et de Diffusion (S. N. E. D. -Algérie) de contribuer par tous les moyens, dans un cadre panafricain, à la promotion d'une politique du livre qui tienne compte des aspirations et des intérêts socio-culturels de nos peuples respectifs ;
- prenant acte des dispositions et recommandations du Symposium, notamment dans la partie relative à la création de maisons d'édition et de diffusion de livres et manuels scolaires, de manière à

lutter contre les spéculateurs des marchés et à faire du livre un instrument d'éducation et de culture des masses populaires ;

il a été créé une Commission, dénommée Commission d'Edition et de Diffusion du Livre Africain (C. E. D. L. A.) qui a pour but :

- l'édition, la vente et la diffusion de livres à caractère culturel sur les territoires des Etats de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique Latine et dans le reste du monde ;**
- le lancement d'une collection intitulée Institut Panafricain du Livre (I. P. A. L.) ;**
- la création d'une revue culturelle.**

Le siège de la C. E. D. L. A. est situé à Alger, 51 rue Larbi Ben M'hidi.

La C. E. D. L. A. lance un appel pressant à tous les auteurs de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine pour lui apporter leur concours et leur contribution. "

(in La Culture Africaine : le Symposium d'Alger, 21 juillet - 1er août 1969. Alger : S.N.E.D., 1969. pp 191-192)

Comme on le voit, les bonnes intentions ne manquent pas ; c'est la volonté qui fait défaut ; si bien que la C. E. D. L. A. comme l'I. P. A. L. attendent encore à présent l'amorce de leur réalisation...

Pour pallier à cette carence générale, l'Algérie, si elle veut garder sa réputation, devra bien trouver le moyen de promouvoir quelque chose qui s'inspire de l'esprit du Symposium quitte, les moyens matériels étant limités aux siens propres, à ce que le résultat obtenu soit inférieur à celui des grandes espérances panafricaines ; mais c'est en marchant que l'on prouve le mouvement !

CONCLUSION

Sans prétendre aucunement avoir épuisé le sujet, nous pensons néanmoins que notre brève étude permet, du moins nous le pensons, de saisir les données les plus essentielles, les plus immédiates sans être les plus apparentes parfois, du problème des bibliothèques et des bibliothécaires. Tout au long, nous nous sommes efforcés d'en définir la nature et les termes, et si nos positions apparaissent parfois comme polémiques, cela est dû, avant tout, à la substance même du débat. Venant d'un milieu culturellement différent, il était fatal que nous n'ayons pas la même approche, ni le même regard, sur la question, que l'Occidental.

Nous aurions réussi notre ambitieuse tentative de sensibilisation aux problèmes des bibliothèques et de la lecture en Algérie et, plus largement, dans le Tiers-Monde, si, sur deux points, nous avons fait prendre conscience que :

- 1 - Le passé, malgré plusieurs années d'indépendance, pèse encore de tout son poids sur le présent. Par conséquent, au niveau des bibliothécaires, l'effort doit être double ;
- 2 - Le bibliothécaire est aux avant-postes de l'engagement dans la bataille culturelle que livre son pays pour sortir du sous-développement au sens large du terme.

Pour expliciter ce deuxième point, disons que si le bibliothécaire ne fait pas un réel effort pour se dégager du phénomène de récupération, ses études et son action future, jamais, ne pourront contribuer à l'épanouissement de son peuple. En effet, on constate que dans trop de pays sous-développés, le bibliothécaire pas plus que les autres, n'échappe au système : il est avant tout un technicien de la catalographie et accessoirement, un conservateur, les bibliothèques étant d'une part des entrepôts, d'autre part des musées. Le spécialiste en bibliothéconomie n'a pas à sortir de son cadre étriqué, puisque ses "clients", à leur tour, sont des spécialistes dûment patentés, qui, comme tels, savent exactement les objets dont ils ont besoin et pour quoi faire.

Le mode industriel occidental nous a prouvé, sur le plan culturel, à plus d'un exemple, qu'il ne saurait aider le Tiers-Monde à sortir de son marasme.

Mais si l'aire industrielle occidentale est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, est-à-dire qu'il suffit de faire le contraire ? Certainement pas, car alors, on ne ferait que remplacer la copie par duplication par une copie par réplication, pour emprunter une image de la biologie moléculaire. Il s'agit de faire autre chose. Autre chose, ce n'est pas, bien entendu, la restitution pure et simple d'un quelconque "âge d'or" pré-colonial car l'Histoire, malgré certains aspects cycliques, ne se répète jamais identiquement à elle-même.

Il s'agit proprement d'inventer une nouvelle forme de civilisation. Et là, pas plus qu'ailleurs, il ne peut s'agir d'une création ex nihilo. La nouvelle civilisation devra retrouver les valeurs les plus authentiques du patrimoine du Tiers-Monde que l'époque coloniale s'est efforcée d'oblitérer. Il y aura des scories à rejeter : elles se sont accumulées aux époques décadentes, où les peuples du Tiers-Monde sont devenus colonisables ; elles se sont ensuite amalgamées, jusqu'à former une véritable gangue, en prenant parfois une vague coloration de "modernisme" pendant la période de colonisation, période où l'Europe a subjugué la planète entière.

Une fois récupérée l'authenticité culturelle, il faudra faire sa remise à jour, singulièrement, en y intégrant ce qui, dans la civilisation occidentale, est à la fois fécondant et compatible avec la substance de nos sociétés ; car il ne s'agit pas de construire un amas hétéroclite, un bric-à-brac où les archaïsmes les plus usés côtoieraient un modernisme de façade fait d'emprunts clinquants et intempestifs, inutiles et finalement nuisibles.

Et c'est seulement dans la mesure où nos sociétés auront réussi une intégration harmonieuse, au prix de la prudence et de la sagacité, qu'elles pourront, pour elles-mêmes et pour l'humanité, créer du nouveau, de l'inédit.

On pourra nous reprocher de présenter un schéma qui, pour être sommaire, n'en ressemble pas moins à un rêve éveillé ! Qu'on se rassure : si nous sommes idéaliste au niveau des finalités, nous demeurons lucide au niveau des moyens et des réalités. Nous sommes

bien conscient que les civilisations se font par la fermentation continue de la pâte humaine et que celle-ci ne s'arrête pas pour attendre que les rêveurs aient terminé leurs cogitations éthérées. Les sociétés humaines régressent ou progressent sans cesse, jamais elles ne stagnent. Et c'est bien pourquoi il nous est impérieux d'avoir cette vigilance et cette disponibilité, cette rigueur intellectuelle et cette ouverture humaine, grâce à quoi nous ne perdrons jamais de vue la finalité, qui est l'épanouissement et l'élévation du niveau de conscience des hommes qui seul peut leur permettre une meilleure réalisation de toutes leurs virtualités.

Les bibliothèques algériennes et celles du Tiers-Monde, comme aussi leurs bibliothécaires, pourront, suivant les nécessités de la situation concrète, répondre à des exigences aussi diverses qu'imprévisibles, soit simultanément, soit successivement. Loin de se limiter à la collection et à l'étiquetage du patrimoine culturel, au hasard des occasions, on pourra tout aussi bien dénoncer des lacunes dans telle discipline ; orienter la politique d'éducation en fonction des possibilités réelles des documents disponibles, ce qui suppose complémentaiement que les bibliothèques collaboreront avec les services d'édition ; agencer les contacts interdisciplinaires ; à la limite, il ne serait pas impossible qu'un bibliothécaire suscite directement des recherches (scientifiques ou autres) parce qu'ayant un regard synthétique sur l'état global du savoir, il aurait noté tel hiatus ou telle insuffisance...

Bref : parce qu'elles sont des noeuds de rencontre privilégiés entre toutes les formes du savoir et de l'investigation, les bibliothèques algériennes, africaines, asiatiques, latino-américaines ne se limiteront pas à des fonctions distributives, mais seront des occasions de rencontre et de catalyse pour tout ce qui pense.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- Algérie : quelques données économiques et sociales. Répertoire des organismes officiels. - Alger : Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1969.
- Al Kitab (le livre) : bulletin d'information de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion, n° 6. - Alger : Société Nationale d'Édition et de Diffusion, janvier-février 1973.
- BOUAYED (Mahmoud) - Plan d'Organisation des Bibliothèques en Algérie. Alger : Ministère de l'Éducation Nationale, 1962.
- BOUAYED (Mahmoud) - Bibliothèque Nationale d'Algérie. Alger : Ministère de l'Éducation Nationale, 1967.
- COURRIERE (Yves) - La Guerre d'Algérie, Les Feux du désespoir (La Fin d'un Empire). Paris : Fayard, 1971.
- Culture africaine (la), premier festival culturel panafricain : le symposium d'Alger (21 juillet - 1er août 1969). Alger : Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1969.
- Documentation et information pédagogiques. - Bulletin du Bureau International d'Éducation : l'Éducation Permanente. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, 1972.
- DOUCY (Arthur) et MONHEIM (Francis). - Les Révolutions algériennes. Paris : Fayard, 1971.
- Enseignement supérieur (l') : Visages de l'Algérie, n° 24. Alger : Ministère de l'Information et de la culture, 1973.
- GELFAND (M. A.). - Les bibliothèques universitaires des pays en voie de développement (Manuels de l'U. N. E. S. C. O. à l'usage des bibliothèques). Paris : U. N. E. S. C. O., 1968.
- MERLAND (Michel). - Compte-rendu de mission sur la situation des bibliothèques d'Algérie (29 Juin - 19 Juillet 1962).

- Plan Quadriennal 1970-1973 : rapport général. Alger : Editions Populaires de l'Armée, 1970.
- TALEB IBRAHIMI (Ahmed). - De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972) - Alger : Société Nationale d'Edition et de Diffusion, 1973.
- Université d'Alger. - Guide de la bibliothèque à l'usage des étudiants. - Alger : Baconnier, 1953.
- Université d'Alger. - cinquantième 1909-1959. Alger : Délégation Générale du Gouvernement en Algérie, 1959.

CONGRES :

- LEMAITRE (Henri). - Lecture publique (la), Mémoires et voeux du Congrès International d'Alger. - Paris : Librairie E. Droz, 1931.

THESE :

- SAYAH (Lahouari) et AHCENE-DJABALLAH (Belkacem). - Les Moyens d'information et de formation collective en Algérie. Textes et Documents. - Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris : novembre 1969.

TRACTS :

- Appel en faveur de la Bibliothèque Universitaire d'Alger. - Paris : Association France-Algérie, 1964.
- BURON (Robert). - Pour la Reconstruction de la Bibliothèque Universitaire d'Alger. - Paris : France-Algérie, juin 1964.
- Comité International pour la Reconstruction de la Bibliothèque de l'Université d'Alger. - Alger : Bibliothèque Nationale, 1962.

JOURNAUX (ARTICLES DE) :

1) Le Figaro :

- ROURE (Rémy) : Vandales, 08/06/62.

2) El Moudjahid :

- BOUAYED (Mahmoud) : La Documentation en Algérie et dans les pays en voie de développement, 21/04/67.

- CHIBANE (Hafid) : La Bibliothèque Municipale d'Alger : un taux de fréquentation de 150 à 200 personnes par jour. 61 625 ouvrages dont 8 088 en langue nationale, 23/01/70.
- CHIBANE (Hafid) : la Bibliothèque Nationale : 650 000 ouvrages sur 17 km de rayonnages, 23/06/70.
- MOKDAD (Halim) : A chaque commune sa bibliothèque, 06/05/72.
- DEHBAL (M. H.) : 14 bibliothèques pour Alger, 30/06/73.
- MERDADI (M.) : La Place du livre dans le champ culturel national, 08/02/74.
- BENZAGHOU (Djamel) : Très peu de livres, 11/10/74.
- DJEMAI (Abdelkader) : le projet des 1000 bibliothèques : une opération à livre ouvert..., 19/09/75.

9) La République :

- DJEMAI (Abdelkader) : coup d'oeil... sur la bibliothèque, 26/12/70.
- ZAARAOUI (Safid) : l'Imprimerie agonise, 26-27/12/71.
- CHAKOR (L.) : Livre et impérialisme : le livre ? pourquoi pas ?, 25/11/72.
- KHABATOU (M.) : Réquisitoire d'un lecteur inassouvi..., 26-27/11/72.
- DJEMAI (Abdelkader) : livre : la Société Nationale d'Edition et de Diffusion explique, 29/11/72.
- Algérie Presse Service : Livres. L'Edition en Algérie : des initiatives, 30/11/72.
- DJEMAI (Abdelkader) : Chronique sur le livre, 30/11/72.
- Algérie Presse Service : le livre est un élément important de toute politique de développement, par le Ministre de l'Information et de la Culture, 01/12/72.
- Algérie Presse Service : la S.N.E.D. et le livre, 28/12/73.
- FAROUK (H.) : Tizi-Ouzou : la Maison de la Culture est née, 03/05/74.

- Algérie Presse Service : Juillet à Batna : Ouverture d'une Maison de la Culture, 04/05/74.
- EL-HASSAR (Ben Ali) : Les Maisons de la Culture en Algérie. Une éducation permanente..., 23/05/74.
- A.P.S. : S.N.E.D. : une expérience originale, 25/10/74.
- MOKDAD (Halim) : Cercle Culturel de l'A.N.P. : Répondre aux besoins des jeunes, 23/01/75.
- A.P.S. : Les futures Maisons de la Culture : à la portée de tous...
- AOUDANE (Mohamed) : le livre et la rentrée universitaire : des solutions hypothétiques ?, 22/09/75.
- A.P.S. : Une démocratisation de la culture, 13/10/75.
- AOUDANE (Mohamed) : Plus qu'un édifice, un événement culturel, 19-20/10/75.
- BENACHOUR (Bouziane) : L'objectif 3 de la révolution, 23/10/75.

